



103ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

*Vendredi 18 février 2022 – 20 heures
en visioconférence Zoom*

BRAVO À NOS 7 ATHLÈTES ! TOKYO 2020

Nom	Discipline	Résultat
Romain CANNONE	VGA Escrime	CHAMPION OLYMPIQUE
Sarra BESBES	VGA Escrime	22ème
Alaïs KALONJI	VGA Plongeon	16ème
Valentin BELAUD	VGA Pentathlon	11ème
Anaïs MICHEL	VGA Haltérophilie	7ème
Bernardin MATAM	VGA Haltérophilie	DNF
Dora TCHAKOUNTÉ	VGA Haltérophilie	4ème



CHAMPION OLYMPIQUE

T
O
K
Y
O

2
0
2
0

**ROMAIN
CANNONE**



Ordre du jour

1. Allocution du Président de la VGA Saint-Maur	4
2. Rapport d'activité de la Secrétaire Générale	7
2.1. La COVID 19	7
2.2. Les chiffres clés	9
2.3. L'organisation de la VGA Saint-Maur et son fonctionnement administratif	28
2.4. Les bilans des Commissions	32
2.5. Les manifestations sportives	52
3. Rapport financier du Trésorier Principal	55
3.1. Les produits et les charges	55
3.2. Le bilan	57
3.3. Le compte de résultat	59
4. Annexes comptables	61
5. Rapport du Commissaire aux Comptes	75
6. Budget prévisionnel 2021/2022	76
7. Élection du tiers sortant du Conseil d'Administration	79
8. Questions diverses	79
9. Annexes	79
9.1. Médailles d'ancienneté de la VGA Saint-Maur	79
9.2. Médailleurs Jeunesse et Sports	79
9.3. Résultats sportifs 2020/2021	80
9.4. Rapports d'activités des sections	82
9.5. Communiqués officiels	99
9.6. Rapport du Commissaire aux comptes	104

1. Allocution du Président de la VGA Saint-Maur

Chers adhérents, Chères adhérentes,

Nous vous souhaitons encore une fois à l'occasion de cette Assemblée Générale ainsi qu'à nos salariés et bénévoles une bonne année pour vous-mêmes, vos familles et vos amis.

Avant toute chose, nos premières pensées seront pour toutes les personnes, membres ou non de la VGA Saint-Maur, qui ont subi les assauts répétés de la Covid, qu'ils en aient été personnellement victimes ou qu'elle ait affecté un être qui leur est cher.

Nous remercions les forces vives médicales et hospitalières, les sapeurs-pompiers, les associations et leurs bénévoles pour toutes leurs actions durant cette période.

Nous souhaitons remercier également les six salariés du siège qui, avec professionnalisme, ont répondu aux attentes de tous ainsi que les salariés et les dirigeants bénévoles, présidents, trésoriers, secrétaires et autres bénévoles des sections qui encadrent vos activités pour leur dévouement dédié au bien-être des adhérents.

Nous tenons à remercier pour leur aide et leur écoute nos partenaires institutionnels :

- La Ville de Saint-Maur et ses services : sports, animation, technique, espaces verts, urbanisme, politique de la ville, senior, santé, handicap, communication.
- Le directeur de la DDJS et ses services.
- Le service des sports du Conseil Départemental et ses élus
- La préfecture du Val de Marne et le Territoire 10
- Le Conseil Régional
- Le CDOS 94
- Le CROSIF
- L'ANS
- Les Médaillés Jeunesse et Sports
- La LICRA
- Les fédérations dont la FFCO
- L'INSEP
- Le CFA de Saint-Maur
- Ostéobio
- L'Institut National de Podologie
- L'hôpital intercommunal de Créteil
- l'Association pour le Soutien à l'Insuffisance Cardiaque
- le centre de rééducation de Champigny sur Marne

- Le PRIF

Les associations :

- La Stella Handball
- le SMUS,
- la Croix-Rouge,
- La Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme
- le ROTARY,
- le LION'S

Et nos partenaires privés :

- Crédit Mutuel
- UFF
- Intersport Bonneuil
- SM Bureautique
- Façade du Roy
- Boulangerie Flo Gourmandise
- Kangourou Kids
- Petits-fils
- Abysport
- Côté Particuliers
- IPSUM Conseil

sans oublier tous les partenaires des sections.

ainsi que

- GSA
- PAC Informatique, notre prestataire informatique
- RPM France pour la réalisation des minibus mis à notre disposition
- Le cabinet ALLIANZ UBA-JOLIVET, de Saint-Maur
- Le centre commercial Pince-Vent à Ormesson-sur-Marne

Nous avons encore cette année mis en avant, parmi les valeurs associatives qui nous sont chères, la solidarité, le partage et la bienveillance grâce auxquelles la VGA Saint-Maur a pu avec vous s'adapter pour répondre au mieux aux attentes de tous.

Soulignons une nouvelle fois l'implication, l'agilité et l'innovation déployées par les bénévoles et salariés pour faire vivre, au prix d'importants ajustements financiers et structurels, la VGA Saint-Maur en cette saison 2020-2021.

Nous avons dû ainsi adapter nos enseignements aux règles qui nous ont été imposées pour pouvoir poursuivre notre vie associative et sportive. De ce fait, les activités en salle ont subi de nombreuses restrictions amenant le plus souvent à leur annulation mais les enseignements en visioconférence et les activités de réathlétisation ont permis durant cette période de maintenir le contact avec vous. Les activités de plein air et de sport-handicap n'ont, elles, pas ou peu connu d'arrêt.

Le sport de haut-niveau n'a pas non plus cessé et ce sont – ce qu'aucun autre club a réalisé – sept athlètes de la VGA Saint-Maur qui ont participé aux Jeux Olympiques de Tokyo dans quatre disciplines différentes, haltérophilie, escrime, plongeon de haut-vol et pentathlon moderne. Et, au pays du Soleil Levant, le soleil avait, le 25 juillet 2021, la couleur de l'or quand s'est élevé au-dessus de ses adversaires pour apporter à la France, lors de l'épreuve individuelle, sa première médaille d'or de ces Jeux, Romain CANNONE, épéiste de la VGA Saint-Maur, sacré Champion Olympique.

Pendant toute cette saison 2020-2021, nous adapter pour mieux nous relancer a ainsi permis une reprise en septembre 2021 dans les meilleures conditions possibles avec la volonté et l'énergie de toutes les sections, le désir renouvelé de travailler au futur et de vous accompagner mieux encore.

Cette saison 2020-2021 est maintenant terminée mais nous continuons de penser à l'avenir des sections, à leur ancrage dans la vie des Saint-Mauriens, à la réponse qu'elles continueront d'apporter à vos attentes.

2022, nous l'espérons, devrait permettre de reprendre le meilleur cours des activités pour retrouver une pleine et entière vie sportive.

Vous nous avez prouvé, par votre soutien en cette période, votre volonté de pérenniser votre club maintenant plus que centenaire.

C'est pourquoi plus de 600 bénévoles et plus de 200 salariés vous disent MERCI.

Jean-François BEDU et le conseil d'administration

2. Rapport d'activité de la Secrétaire Générale

Nous vous remercions d'être présents à cette assemblée générale en visioconférence.

Nous rappelons que ce rapport d'activité porte uniquement sur la saison dernière du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.

La saison 2020-2021 a démarré avec beaucoup de retard puisque nous n'avons été autorisés à ouvrir les inscriptions qu'au 1^{er} septembre (démarrage dès le mois de mai habituellement) avec des restrictions particulières :

- Validation des créneaux par la Ville au 1^{er} septembre (aucune demande d'ouverture de nouveau créneau n'a été accordée).
- Mise en place de quotas sur toutes les activités (intérieur et extérieur)
- Protocoles sanitaires communiqués au dernier moment
- Débuts des cours différés en fonction des sections.

De plus, nous avons dû annuler la journée Portes Ouvertes par rapport au contexte sanitaire qui se dégradait.

2.1. La COVID 19

L'ensemble des activités ont été atteintes par les mesures visant à lutter contre la propagation de la Covid-19.

Quoique importantes, les décisions prises par les pouvoirs public ont été marquées par la volonté d'individualiser les risques inhérents à chaque pratique sportive selon le type de public et le type de lieu de pratique.

Nous avons toutefois déploré tout au long de la saison l'absence de visibilité sur les restrictions ainsi que les hésitations qui ont conduit les clubs sportifs à donner le sentiment d'hésitation à leurs adhérents.

Cela a été particulièrement vrai des semaines qui ont suivi les annonces d'Olivier Véran le 23 septembre 2020 et jusqu'au second confinement.

Ce sont les activités en intérieur pratiquées par les adultes qui ont été affectées en priorité à compter du 26 septembre (hors sportifs haut niveau, sport handicap, et sport sur ordonnance). Cela a donc obligé les sections concernées à réinventer leurs pratiques (séances en visioconférence, délocalisation en extérieur, pratiques alternatives).

Un espace sous tente (avec plancher, tapis et éclairage) a été aménagé dans le jardin de la VGA Saint-Maur et mis à disposition des sections.

Au mois d'octobre c'est le Conseil d'administration de la VGA qui prenait la parole via un communiqué destiné aux adhérents qui leur garantissait l'attribution de compensations liées aux restrictions qui seraient mises en place.

L'instauration d'un premier couvre-feu à 21 heures fin octobre puis l'annonce du second confinement au 31 octobre ont marqué un coup d'arrêt important pour notre club.

Seuls les sportifs de haut niveau, les sportifs handicapés et les personnes pratiquant sur prescription médicale ont pu poursuivre leur pratique.

Le club a pu reprendre partiellement ses activités le 1^{er} décembre : en effet, seules les activités en extérieur (enfants et adultes) ont pu redémarrer avec des restrictions de durée et de distance de déplacement. Puis les enfants ont repris les activités en intérieur à compter du 15 décembre, quelques jours avant les vacances de fin d'année.

La rentrée de janvier 2021 a été marquée par le maintien du couvre-feu de 18 heures à 6 heures du matin et par les très fortes restrictions pesant sur les pratiques sportives en intérieur (pour les mineurs et les majeurs) à compter du 15 janvier 2021.

Les pratiques sportives en extérieur sont restées autorisées dans la limite du couvre-feu, puis par la règle des 10 km au mois de mars (contre 20km en décembre).

La première levée de restriction significative n'aura eu lieu que le 3 mai avec la fin des limitations de déplacements. Le retour des pratiques en intérieur pour les mineurs se fera à la mi-mai, toujours dans le respect du couvre-feu (qui sera décalé progressivement jusqu'à 23 heures et prendra fin au terme de la saison, le 30 juin 2021).

Les adultes ont pu reprendre les activités en salle à partir du 9 juin 2021.

Saluons l'incroyable implication de l'ensemble de nos bénévoles qui ont travaillé avec acharnement à l'élaboration des protocoles sanitaires qui étaient modifiés souvent à la dernière minute par les dernières directives, rendant encore plus complexe leur application et plus difficile l'adaptation de l'organisation...

Malgré le démarrage de la campagne de vaccination massive au cours de l'hiver 2021, ce ne sera finalement qu'à l'été, avec l'apparition du pass sanitaire, que le club bénéficiera d'un outil lui permettant de garantir la continuité de son activité.

Quoi qu'il en soit, il est primordial de reconnaître et de saluer le travail fait par l'ensemble de bénévoles et salariés du club pour faire de la VGA Saint-Maur un lieu de pratique sportive aussi sûr que possible.

2.2. Les chiffres clés

2.2.1. Les activités physiques et sportives (APS) à la VGA Saint-Maur

L'organisation du sport en France repose sur deux types de structuration :

- Une structuration verticale, les fédérations sportives (que nous détaillerons dans la suite) ;
- Une structure horizontale : le club omnisports.

S'il existe bien sûr des clubs ne pratiquant qu'une seule discipline sportive, un grand nombre d'associations sportives présentent le caractère de clubs omnisports et c'est notre cas. Une majorité des adhérents se répartit par discipline sportive sous la forme de « section sportive ». Pour la plupart, les sections sont affiliées à la fédération délégataire.

La VGA Saint-Maur est affiliée à la Fédération Française des Clubs Omnisports et nous faisons partie des plus anciens clubs omnisports français (1919).

C'est au niveau du club omnisports que se situe le projet, l'ambition sportive du club mais également, la personnalité morale de la structure. Les responsabilités juridiques, fiscales et sociales pèsent sur les élus membres du Conseil d'Administration de la VGA Saint-Maur.



La VGA Saint-Maur est donc un lieu de liaisons dynamiques entre les sections, de partage des espaces, des temps et des pratiques car de nombreuses sections travaillent ensemble, presque au quotidien.

Nous proposons à nos adhérents la pratique de près de **80 APS** (activités physiques et sportives).

- A** Aéroboxe, Aïkido Nocquet, Aïkido Tamura, Aquabike, Aquaform, Aquaphobie, Aquazumba, Athlétisme
- B** Badminton, Basket, Bébés Nageurs, Boules Parisiennes, Boxe Anglaise, Boxe Thaï
- D** Danse (éveil à adultes), Danse Rythmique

- E** École Des Sports d'Eau, É.P.I.S. (Éducation Physique et Initiation Sportive), Escrime, Équilibre Santé
- F** Fitness, Football féminin, Football masculin
- G** Gymnastique Artistique, Gymnastique Douce, Gymnastique Rythmique, Gymnastique Urbaine, Golf
- H** Haltérophilie, Handball, Handisport, Hip-Hop
- I** Iaido
- J** Jardin Aquatique
- K** Karaté
- L** Laser Run
- M** Marche Nordique, Modern Jazz, Muay Thaï, Musculation, Multisports Bien-Être (adultes)
- N** Nagez Forme Santé, Natation Artistique, Natation course (enfants et adolescents), Natation d'entretien et de perfectionnement (adultes)
- P** Paddle, Pentathlon Moderne, Pétanque, Plongeon, Pilates
- Q** Qi Gong
- R** Randonnée, Remise En Forme, Rugby, Baby rugby, Rugby à 5
- S** Sport Adapté, Sport Santé, Sport Sur Ordonnance, Steps Abdos Fessiers, Streching, Street Jazz
- T** Taï Chi Chuan, Tennis, Tennis De Table, Tétrathlon, Triathlé
- V** Voile, Volley
- W** Water-Polo
- Y** Yoga Hatha, Yoga Vinyasa, Yoga Kids
- Z** Zumba, ZumbaKids, ZumbaStrong

2.2.2. Les rapports d'activité des sections

Vous trouverez en annexe les rapports d'activité 2020/2021 que les sections nous ont transmis pour publication dans ce rapport omnisports. Un grand merci à elles et pour leur mobilisation pendant cette année difficile.

2.2.3. L'encadrement des activités

Il est assuré par des bénévoles et des salariés. Des jeunes en volontariat de service civique agissent en complément sur des missions spécifiques.

❖ Les bénévoles

Environ 600 bénévoles assurent le fonctionnement des sections dont 190 en tant que bénévoles dirigeants. Les Présidents et Trésoriers des sections disposent d'une délégation de pouvoir du Président de la VGA Saint-Maur.

❖ Les salariés

Durant la saison 2020/2021, la VGA Saint-Maur a employé 224 salariés représentant 48 équivalents temps plein répartis comme suit :

- 199 éducateurs sportifs
- 15 agents administratifs
- 10 sportives professionnelles.

❖ Les contrats aidés

La VGA Saint-Maur a compté 10 contrats d'emplois aidés (Plan Sport Emploi, Contrat d'accompagnement dans l'emploi, Emploi ANS Sportifs de Haut niveau).

La VGA Saint-Maur s'est appuyée sur 11 jeunes en contrat d'apprentissage grâce au plan de soutien de France Relance.

❖ Les services civiques

L'agrément de service civique porte sur trois missions spécifiques :

- Promotion du sport handicap
- Promotion des APS (activités physiques et sportives)
- Promotion du sport au féminin.

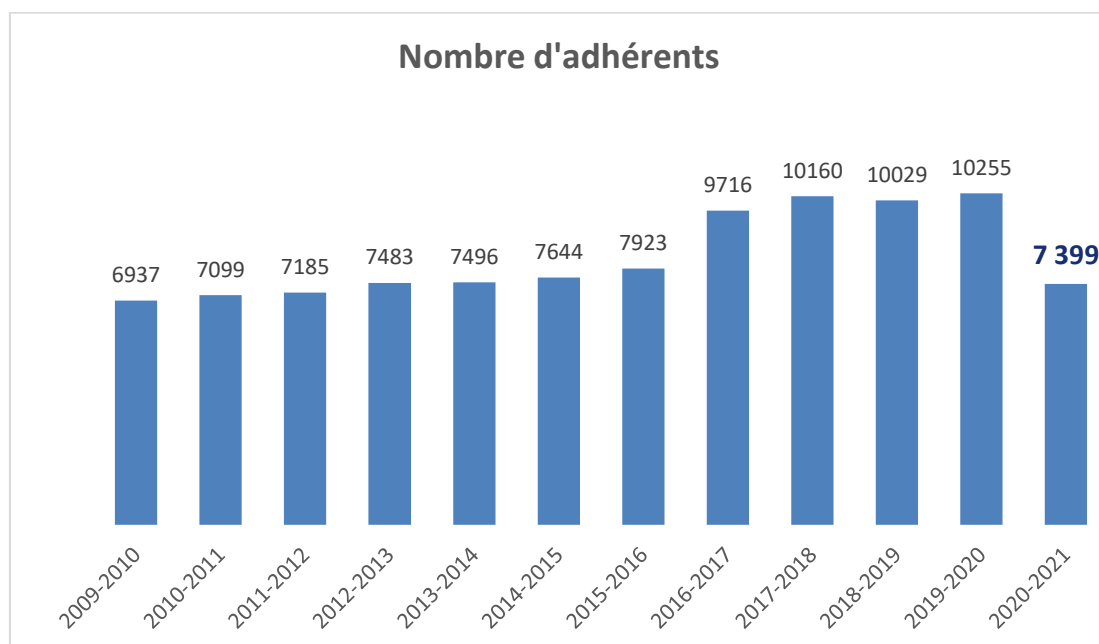
Le nombre de volontaires a été porté à 32 jeunes en 2020/2021.

9 sections différentes ont bénéficié d'au moins un contrat de volontariat. Cet agrément représente une contribution évaluée à 143 840 € à raison de 580 €/jeune sur une période comprise entre 6 et 8 mois.

2.2.4. Les adhérents à la VGA ST MAUR

❖ Nombre d'adhérents

Pour la saison 2020/2021, nous étions **7 399 adhérents** à pratiquer une activité au sein de notre club, soit une **baisse de 28 %** (nous étions 10 255 durant la saison 2019/2020).



Vous trouverez ci-dessous le tableau complet des adhérents par section.

	SECTIONS	ADHÉRENTS AU 31/08/2021
1	VGA TENNIS	948
2	VGA FOOT MASCULIN	675
3	VGA EPIS	631
4	VGA SPORTS D'EAU	602
5	VGA GYMNASIQUE	476
6	VGA BASKET	454
7	VGA ATHLETISME	405
8	VGA DANSE	356
9	VGA HANDBALL	355
10	VGA BADMINTON	334
11	VGA TENNIS DE TABLE	276
12	VGA RUGBY	240
13	VGA VOLLEY	210
14	VGA FOOT FEMININ	210
15	VGA RANDONNEE	180
16	VGA KARATE / BOXE THAÏ	158
17	VGA ESCRIME	143
18	VGA MULTISPORTS BIEN ETRE	80
19	VGA YOGA	72
20	VGA PENTATHLON	71
21	VGA GR	69
22	VGA HALTEROPHILIE	66
23	VGA AIKIDO TAMURA	58
24	VGA TAI CHI/QI GONG/PILATES	58
25	VGA GOLF	57
26	VGA SPORT SANTE	49
27	VGA SPORT HANDICAP	48
28	VGA PETANQUE	47
29	VGA VOILE	37
30	VGA BOULES PARISIENNES	16
31	VGA BOXE ANGLAISE	8
32	VGA AIKIDO NOCQUET ET IAÏDO	5
33	VGA OMNISPORTS	5
TOTAL		7 399

Concernant les variations d'effectifs sur la saison dernière, elles sont très différentes d'une section à une autre.

Variation des effectifs entre 2019/2020 et 2020/2021	
VGA BOXE ANGLAISE	-96%
VGA AIKIDO NOCQUET ET IAÏDO	-83%
VGA HALTEROPHILIE	-59%
VGA DANSE	-57%
VGA YOGA	-57%
VGA GR	-56%
VGA AIKIDO TAMURA	-49%
VGA SPORTS D'EAU	-42%
VGA SPORT SANTE	-40%
VGA SPORT HANDICAP	-40%
VGA TAI CHI/QI GONG/PILATES	-38%
VGA MULTISPORTS BIEN ETRE	-34%
VGA EPIS	-33%
VGA TENNIS DE TABLE	-32%
VGA BADMINTON	-30%
VGA GYMNASTIQUE	-26%
VGA VOLLEY	-26%
VGA VOILE	-23%
VGA BOULES PARISIENNES	-20%
VGA BASKET	-20%
VGA FOOT MASCULIN	-16%
VGA KARATE / BOXE THAÏ	-15%
VGA HANDBALL	-14%
VGA ESCRIME	-13%
VGA ATHLETISME	-8%
VGA FOOT FEMININ	-7%
VGA RANDONNEE	-6%
VGA PETANQUE	-4%
VGA PENTATHLON	-4%
VGA TENNIS	-2%
VGA RUGBY	-1%
VGA GOLF	+97%
VGA OMNISPORTS	-77%

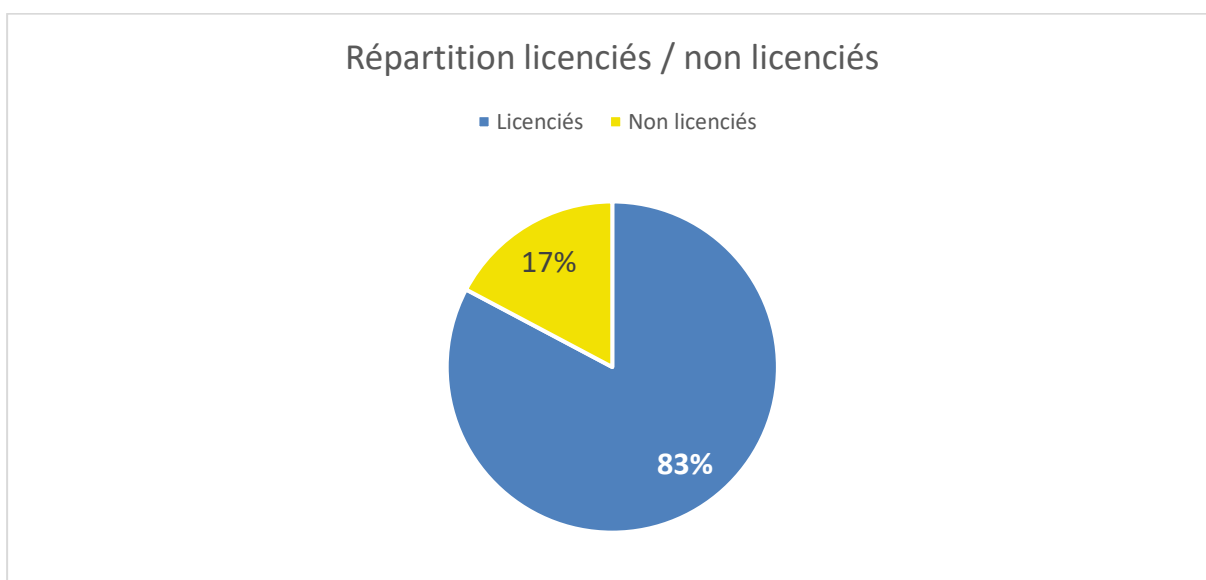
Seule la section VGA Golf a connu une hausse de plus de 97% de ses effectifs car moins atteinte par les mesures sanitaires.

Les 10 plus fortes baisses d'effectifs en 2020/2021 par rapport à la saison 2019/2020 concernent des sports individuels en salle et dans les piscines.

Les sections ayant connu les baisses les plus faibles sont les sections proposant des activités en plein air, moins touchées par les restrictions sanitaires.

❖ Affiliation aux fédérations sportives

83% des adhérents de la VGA Saint-Maur sont licenciés dans une fédération sportive.



Voici la liste des fédérations auxquelles nos sections sont licenciées :

- Fédérations unisport olympiques

- FF Athlétisme
- FF Badminton
- FF Basketball
- FF Boxe
- FF Escrime
- FF Football
- FF Gymnastique
- FF Golf
- FF Haltérophilie MFAC
- FF Natation
- FF Pentathlon moderne

- FF Rugby
- FF Tennis
- FF Tennis de table
- FF Voile
- FF Volley

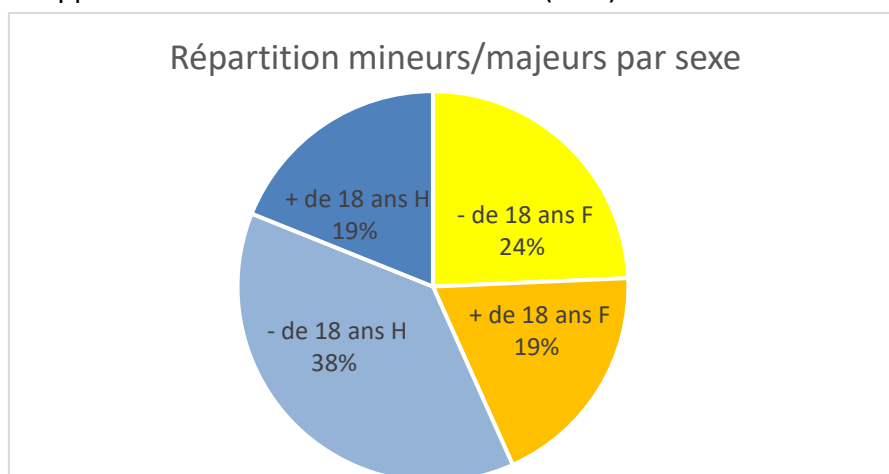
- **Fédérations unisport non-olympiques**
 - FF Aïkido et Budo
 - FF Karaté et DA
 - FF des Arts Énergétiques et Martiaux Chinois
- **Fédérations multisports affinitaires**
 - UFOLEP
- **Fédérations multisports handicapés**
 - FF Handisport
 - FF Sport adapté
- **Fédérations multisports scolaires**
 - USEP

❖ **Répartition des adhérents par âge sur la saison 2020/2021**

Le tableau suivant donne la répartition hommes/femmes et moins de 18 ans/plus de 18 ans :
Les hommes représentent 57 % de nos adhérents, les femmes 43 %, soit une légère hausse de la part des hommes (3 points par rapport à la saison 2019/2020).

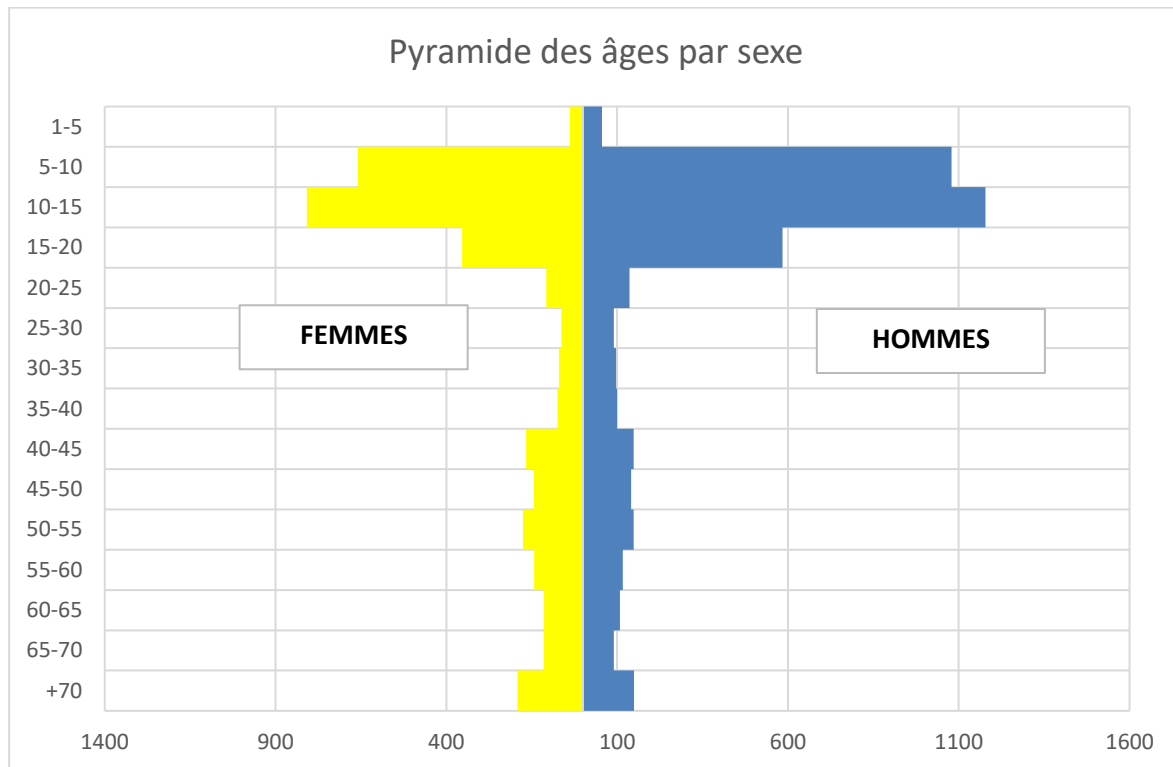
Les moins de 18 ans représentent 62 % des adhérents (hausse de 4 points par rapport à 2019/2020). Les plus de 18 ans représentent 38 %.

Les moins de 18 ans masculins sont les plus nombreux (38%). Il existe donc une différence de 14 points par rapport aux moins de 18 ans féminines (24%).



Le graphique suivant donne la répartition des adhérents en fonction de leur sexe et de leur âge. Cette pyramide des âges fait ressortir le rôle du club dans la formation sportive des plus jeunes générations.

Jusqu'à 40 ans (35 ans en 2019-2020), les adhérents masculins sont plus nombreux que les femmes. On observe ensuite un inversement des courbes à partir de 40 ans.



Notre adhérent le plus jeune avait 4 mois au moment de l'inscription (VGA Bébés nageurs).

Notre adhérent pratiquant le plus âgé était une femme de 91 ans (VGA Tennis).

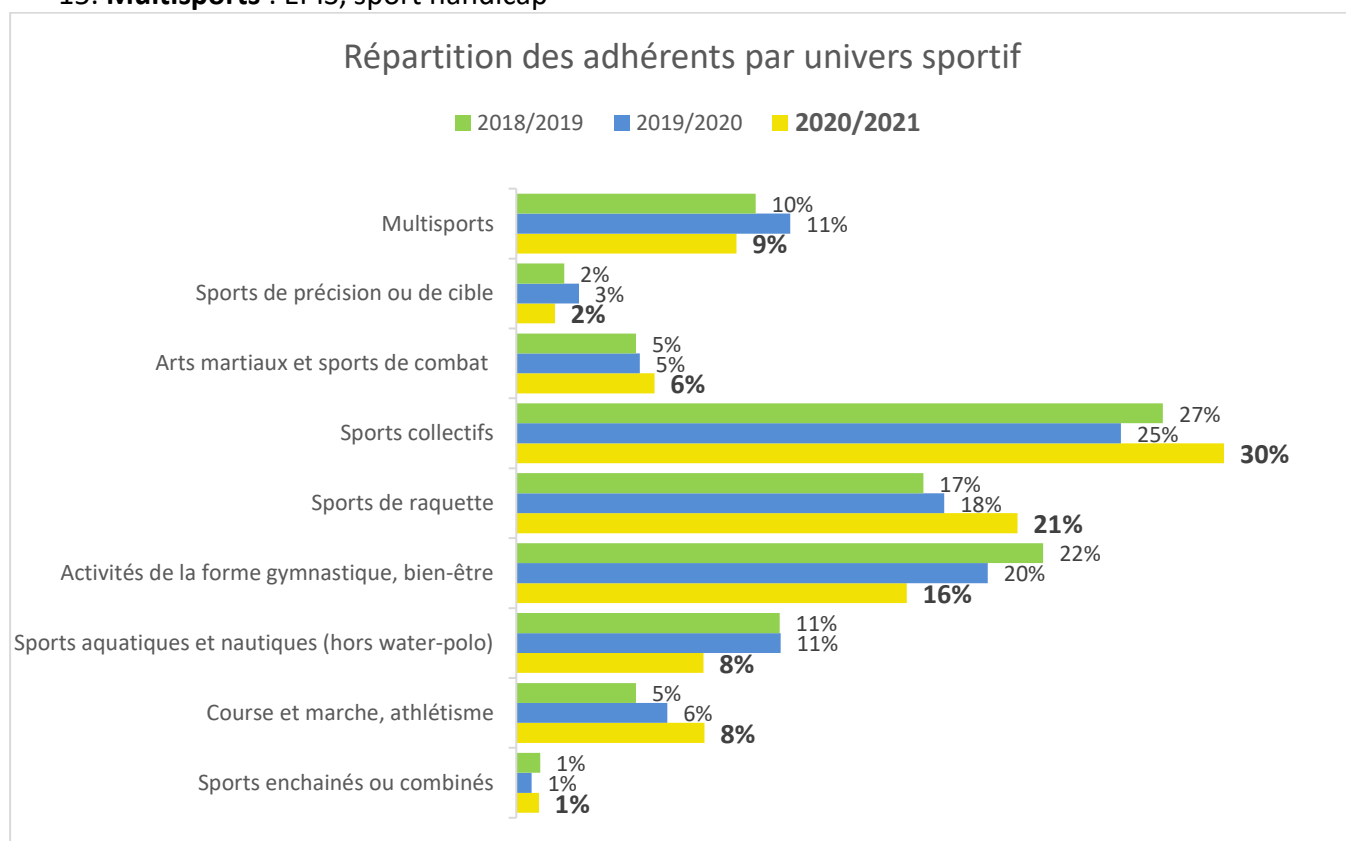
L'adhérent bénévole le plus âgé avait 86 ans et est toujours au comité directeur de la section Boules Parisiennes en 2021-2022.

❖ Les activités pratiquées

La répartition des sections dans les différents univers sportifs se base sur la classification de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (Ministère des Sports).

La VGA Saint-Maur vous propose 9 univers sportifs :

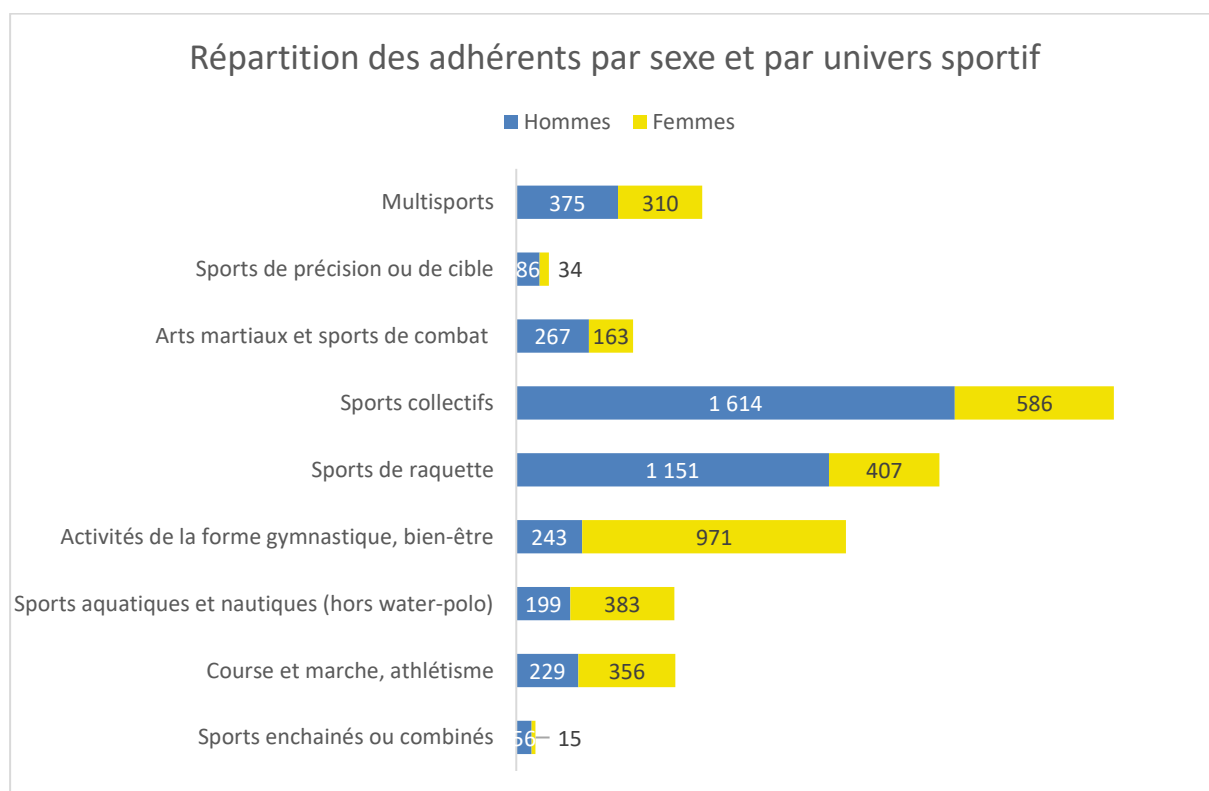
1. **Sports enchaînés ou combinés** : pentathlon - triathlon
2. **Course et marche, athlétisme** : athlétisme, randonnée
3. *Activités verticales : non pratiqués à la VGA Saint-Maur*
4. *Sports de cycles ou motorisés : non pratiqués à la VGA Saint-Maur*
5. *Sports urbains : non pratiqués à la VGA Saint-Maur*
6. **Sports aquatiques et nautiques** : sports d'eau (hors water-polo), voile
7. *Sports d'hiver ou de montagne : non pratiqués à la VGA Saint-Maur*
8. *Équitation : non pratiquée à la VGA Saint-Maur*
9. **Activité de la forme et de gymnastique, bien-être** : danse, gymnastique, gymnastique rythmique, haltérophilie-musculation, multisports bien-être, sport santé, yoga
10. **Sports de raquette** : badminton, tennis, tennis de table
11. **Sports collectifs** : basket, football, handball, rugby, volley, water-polo
12. **Arts martiaux et sports de combat** : aikido nocquet, aikido tamura, boxe thaï, boxe anglaise, escrime, karaté, tai-chi
13. *Sports aériens : non pratiqués à la VGA Saint-Maur*
14. **Sports de précision ou de cible** : boules parisiennes, golf, pétanque
15. **Multisports** : EPIS, sport handicap



Pour les activités encadrées à la VGA Saint-Maur, c'est toujours l'univers des sports collectifs qui est le plus prisé avec plus de 30 % (basket, handball, football féminin et masculin, rugby et water-polo).

En 2^{ème} position des univers sportifs les plus prisés, ce sont les sports de raquette avec les sections badminton, tennis et tennis de table, (21%) qui passent devant l'univers des activités de forme (danse, forme et gymnastique, haltérophilie, multisports bien être, sport santé, yoga...), qui descendent à 16%.

On note la légère progression de la part de l'univers course, marche, athlétisme.



En fonction du sexe, peu de changement par rapport à la saison précédente.

Chez les femmes, les activités de forme arrivent en tête, suivies des sports collectifs. Les sports de raquette passent devant les sports aquatiques.

Ce sont les sports collectifs qui prennent la 1^{ère} place du podium masculin. Viennent ensuite les sports de raquette puis le multisports. Aucun changement par rapport à 2019/2021.

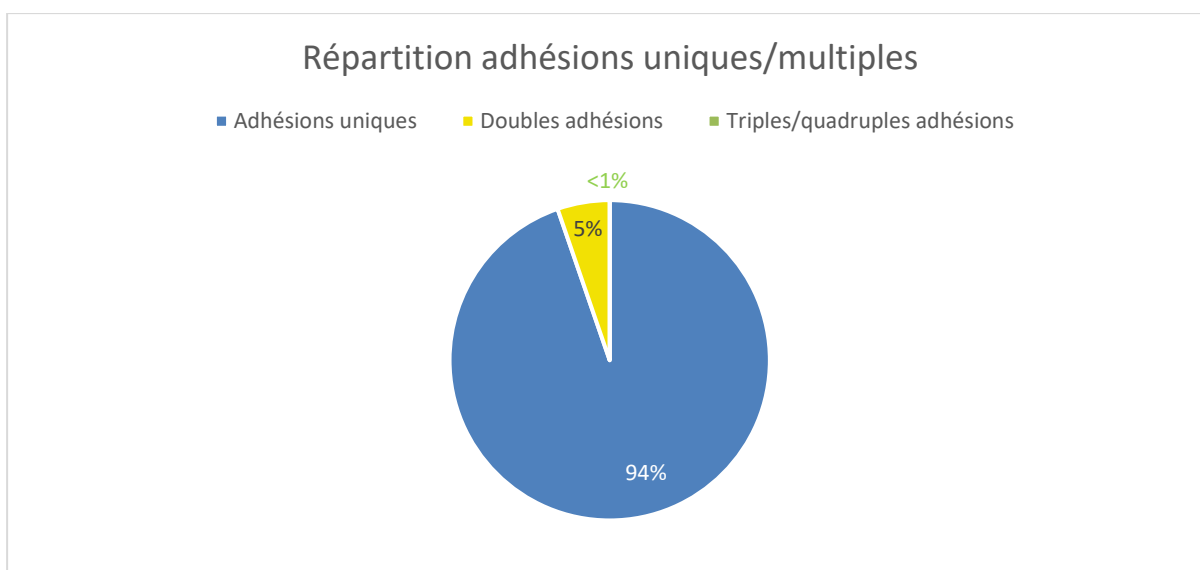
❖ Doubles/triples/quadruples adhésions

94% de nos adhérents sont inscrits à une seule section.

Seuls 5% de nos adhérents sont inscrits à deux sections, soit 392 personnes.

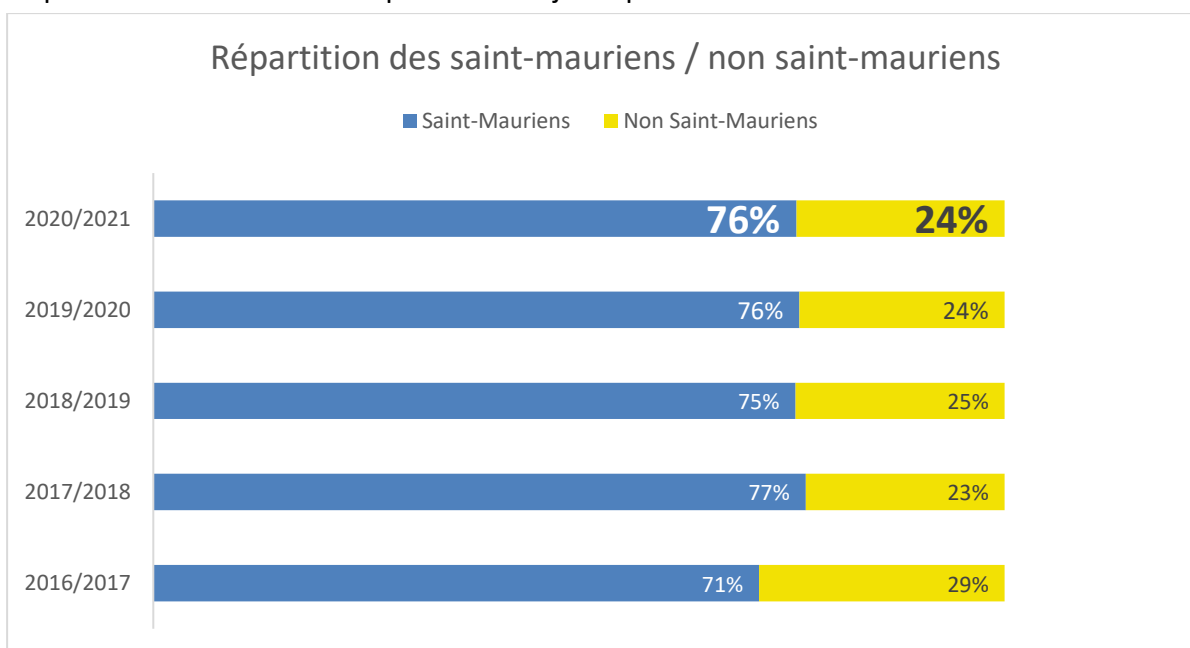
Ils étaient moins de 1% à avoir réalisé une triple/quadruple adhésion (20 personnes ; ils étaient 35 en 2019/2020).

Les taux restent identiques tous les ans.



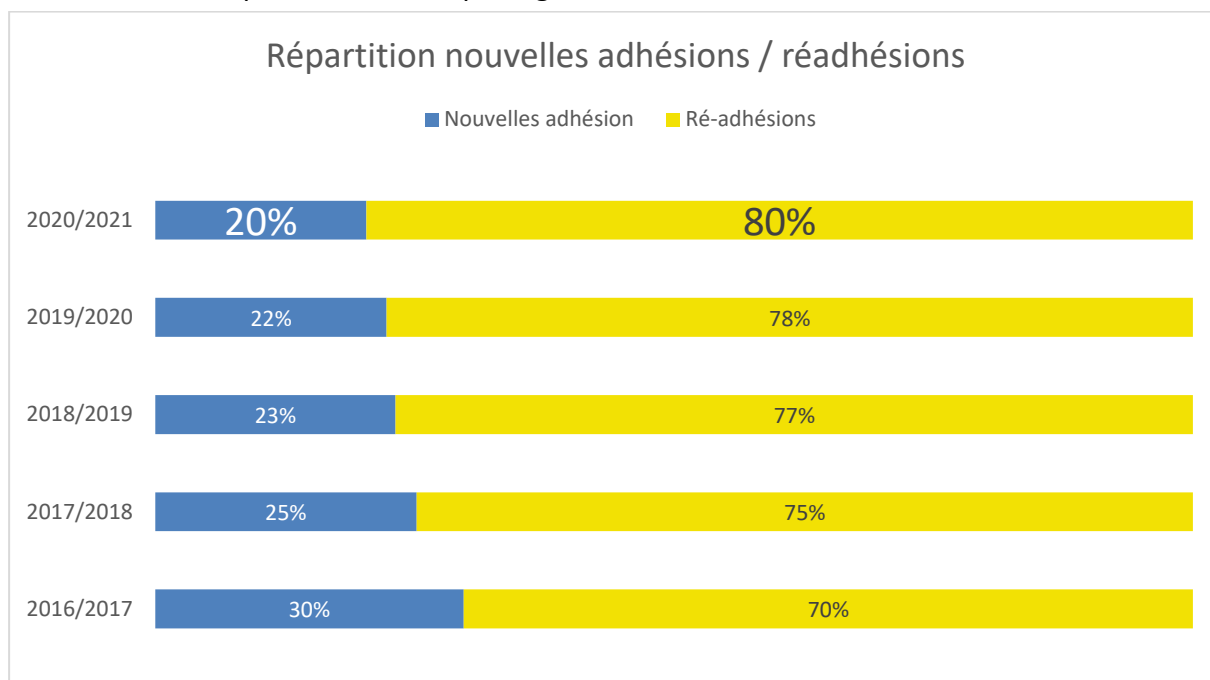
❖ Répartition des adhérents saint-mauriens / non saint-mauriens

La part des saint-mauriens représente toujours plus de 75 % de notre effectif.



❖ Taux de réadhésion

Le graphique suivant indique le taux de réadhésion à la VGA qui est en légère progression avec une hausse de 10 points en 5 ans : passage de 70% à 80%.



❖ Utilisation des installations sportives

La VGA Saint-Maur dispose à titre gracieux des installations de la ville de Saint-Maur (à raison de 37 000 heures par an en temps normal) que ce soit pour les heures de fonctionnement traditionnelles ou pour les matchs et compétitions.

Les mises à disposition s'organisent autour d'une quinzaine d'installations sportives.

Toutes nos activités se déroulent sur :

- 2 centres sportifs (Pierre Brossolette et Gilbert Noël)
- 5 stades (Chéron, Corneilles, Marin, Sastre, Meyer)
- 2 piscines (Brossolette, Canetons)
- 1 base nautique
- 6 gymnases/salles (Arromanches, Paté, D'Arsonval, Marin, Corneilles, salle verte)
- 2 terrains (pétanque et boules parisiennes).



Installations sportives alternatives

Comme précédemment évoqué, les conditions sanitaires ont fait que les salles n'ont été que peu utilisées cette saison.

La pratique en extérieur, dans les installations sportives, et dans l'espace public (squares, parcs, bords de Marne) a été majoritaire.

Nous avons pu organiser des activités au Parc du Tremblay grâce à une mise à disposition d'un préau et de terrains.

Nous remercions vivement le Conseil Départemental pour cet accueil qui nous a permis une reprise accélérée de nos sections danse, gymnastique et volley.

Il en est de même concernant l'utilisation de la salle du siège.

Les 2 salles du siège de la VGA Saint-Maur ont été entièrement équipées dès début octobre pour permettre la mise en place de séances en visioconférence pour les sections.



Grande salle du siège



Salle Guimbard du siège

Les activités sportives y ont été également proposées en septembre 2020 ainsi qu'en juin 2021.

Le jardin du siège a pu permettre de pallier la fermeture des équipements sportifs couverts pendant toute la saison.

Équipé d'une tente de 65 m², avec plancher, tapis et éclairage, il fut mis à disposition des sections jusqu'à fin octobre.



Photo tente en cours d'installation

❖ Les compétitions

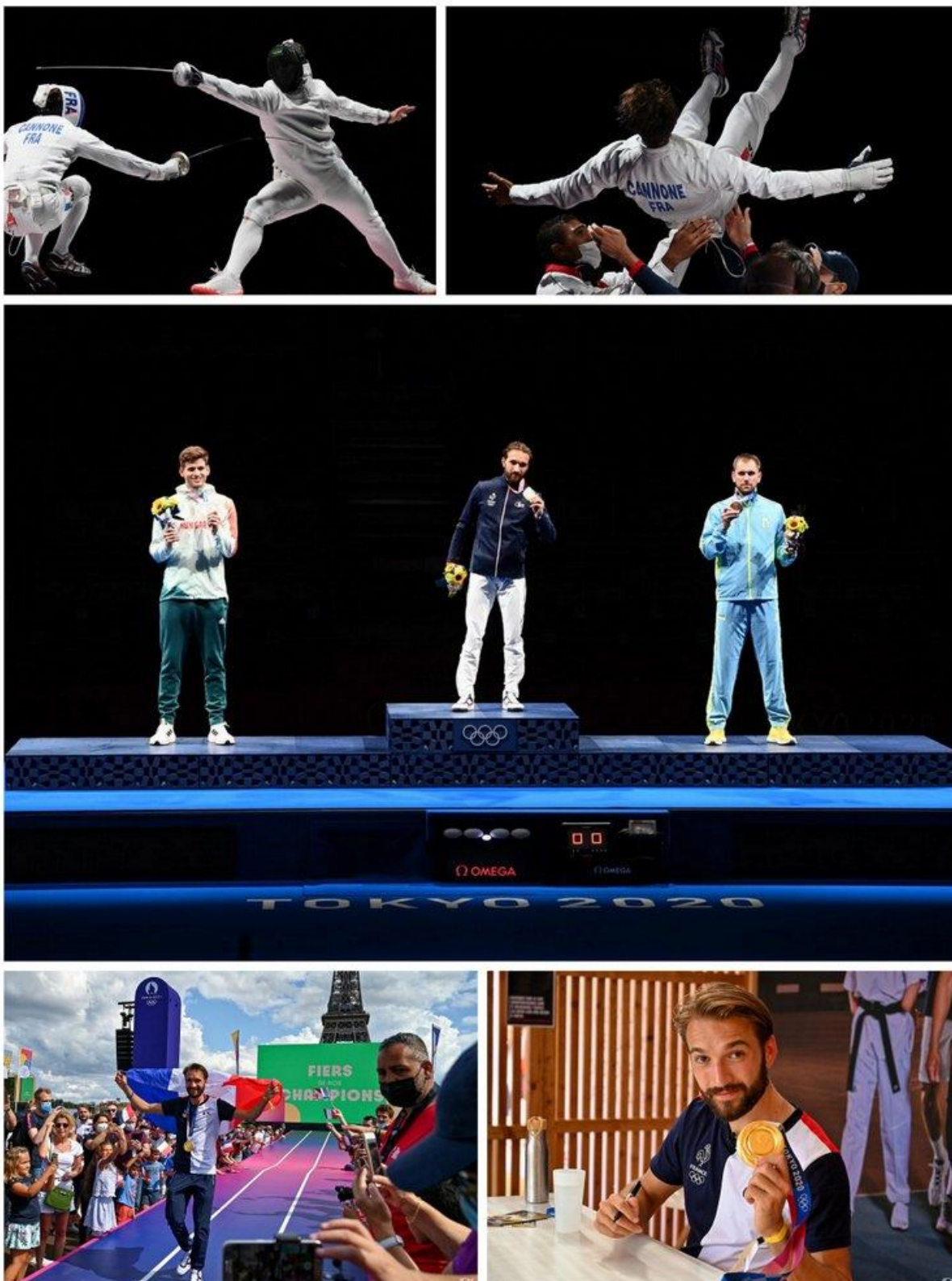
Les compétitions ont été suspendues en cours d'année.

Seuls les sportifs de haut niveau pratiquant un sport individuel et l'équipe de D2 féminine de handball ont pu continuer leur saison.

La saison de la D2 de football a elle redémarré le 18 avril 2021.

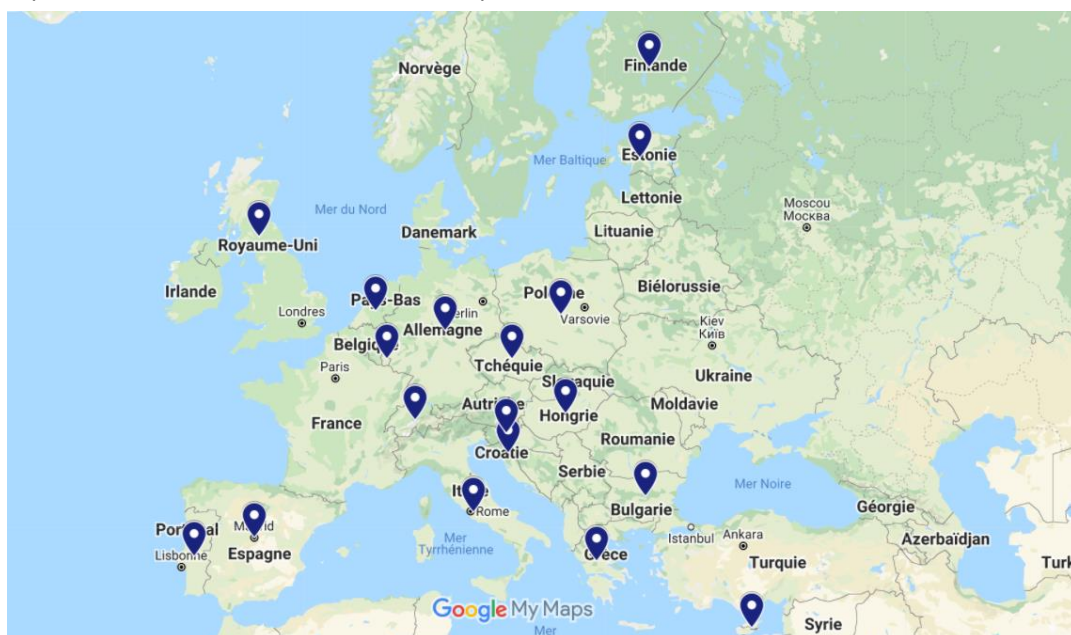
Les titres obtenus

- **Le titre de CHAMPION OLYMPIQUE de Romain CANNONE, à l'épée en individuel à Tokyo 2020 !**
- 3 titres de Vice-Champion d'Europe
 - Dora TCHAKOUNTÉ en haltérophilie (1 médaille d'argent et 2 médailles de bronze)
 - Yanis GAUDIN en badminton, catégorie junior
 - Par équipe pour Yanis GAUDIN, Nicolas HOAREAU et Émilie VERCELOT aux Championnats d'Europe junior de badminton
- Des victoires dans des circuits internationaux (badminton pour Mathys DURU, Gaspard DURU, Enogat ROY et Mael CATTOEN)
- 5 titres de Champions de France :
 - Emilie VERCELOT de la section en badminton : Championne de France 2021 avec Flavie Vallet notre ancienne joueuse
 - Enogat ROY de la section en badminton : Champion de France 2021 de double mixte junior avec sa partenaire Anya
 - Elise COSTE de la section VGA Pentathlon Champion de France de triathlon, catégorie U22
 - Léo BORIES de la section VGA Pentathlon Champion de France de triathlon, catégorie U22
 - Killian ARNOU de la section VGA Haltérophilie, Champion de France -73 kg



Le rayonnement de la VGA Saint-Maur au niveau européen

Nos sportifs haut niveau ont pu représenter la VGA Saint-Maur hors du territoire national car non soumis aux restrictions sanitaires. Quelques compétitions internationales ont été annulées mais une grande partie d'entre elles ont quand même eu lieu, notamment dans l'objectif des sélections Pour Tokyo 2020. Ainsi ils se sont rendus dans 18 pays en Europe cette année (7 en 2019/2020, 25 en 2018/2019).



Le rayonnement de la VGA Saint-Maur au niveau international

24 pays au total en 2020/2021 (12 en 2019/2020, 41 en 2018/2019).



2.2.5. Les aides à la pratique sportive

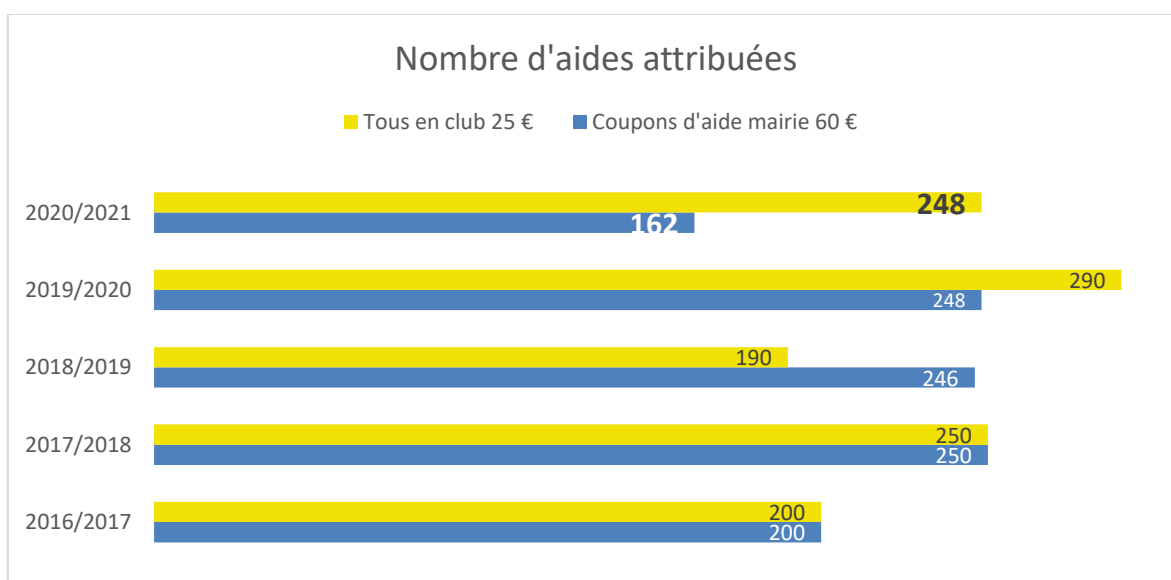
Pour permettre l'accès au plus grand nombre aux activités physiques et sportives, des aides financières sont attribuées (sous conditions) et elles sont en hausse constante.

- La Mairie de Saint-Maur : **162 coupons d'aide de 60€** pour nos adhérents saint-mauriens. Cette aide n'est pas limitée dans le temps et les adhérents peuvent aller la retirer toute l'année auprès du Service des Sports sur présentation des justificatifs.
- Le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports : **248 chèques Tous en Club de 25€**. La distribution est faite par le siège de la VGA uniquement. Elle a lieu à partir de début septembre et dure 2 mois. Tous les chèques mis à notre disposition ont bien été redistribués auprès des adhérents.
- La Caisse d'Allocations Familiales (**forfait loisir jeune**) : forfait de 50€ ou 70€.
- Le Groupe 3F : **distribution de forfaits de 50€** pour les jeunes ou adultes résidant dans les Résidences des Rives de la Marne gérées par le Groupe 3F

Nous n'avons pas de retour sur les aides distribuées directement par ces organismes.

La Mairie comme l'État ont inclus les personnes handicapées dans ces dispositifs.

Enfin, de nombreuses sections proposent une tarification spéciale pour les familles.



2.3. L'organisation de la VGA Saint-Maur et son fonctionnement administratif

2.3.1. Le Conseil d'Administration

La VGA Saint-Maur est dirigée par un Conseil d'Administration dont les membres sont élus lors de l'assemblée générale annuelle.

Pour la saison 2020/2021, il était composé de 17 membres qui ont désigné, parmi eux, un Bureau :

- un Président : Jean-François BEDU
- une Présidente-Adjointe : Christine SILORET
- trois vice-Présidents : Pascal DURAND, Guy LOUANDRE et Yves TOUSSAINT
- un Trésorier Général : Christian DANIAULT
- un Trésorier-Adjoint : Jean-Pierre MÉDEVIELLE
- une Secrétaire Générale : Marie-José GONZALEZ
- une Secrétaire Générale Adjointe : Marie-Françoise PRUGNAT

Les autres membres sont :

- Anne ROMAIN
- Bertrand COTTINI, chargé du Haut Niveau
- Docteur Pierre GARCON, médecin référent
- Jean-Luc MUZARD
- Élise PONS
- Michel SCHWARZ
- Catherine THEVES

Il se réunit au moins une fois par mois pour débattre et prendre les décisions importantes.

Le Conseil d'Administration nomme des commissions ou groupes de travail pour la gestion des projets omnisports.

En 2020-2021, toutes les réunions se sont effectuées en visioconférence.

❖ Le lien entre le Conseil d'Administration et les sections

La gestion des activités sportives et de loisirs est faite par les sections de la VGA Saint-Maur.

Ces sections sont dirigées par des bénévoles (Comités Directeurs) qui agissent grâce à des délégations du Conseil d'Administration de la VGA Saint-Maur.

Chaque année, le Conseil d'Administration confie à chaque membre du Conseil d'Administration le suivi de plusieurs sections : ils assistent les bénévoles de cette section et font remonter les besoins et difficultés rencontrées. Leur rôle a été très important pendant toute l'épidémie de Covid.

Habituellement, des réunions sont organisées, chaque année, destinées spécifiquement aux présidents, aux secrétaires et aux trésoriers des sections afin de leur présenter les orientations prises par le Club et répondre aux difficultés pratiques. Ces réunions sont l'occasion d'échanges entre les bénévoles des différentes sections pour maintenir l'unité et la cohésion au sein de la VGA Saint-Maur.

Les réunions des trésoriers et des secrétaires ont dû être annulées.

Deux Chambres des Présidents ont été organisées en visioconférence sur le sujet Covid pour permettre à chacun d'échanger sur les problématiques rencontrées et trouver des solutions et des réponses communes.

2.3.2. Les salariés du siège

Le Conseil d'Administration est assisté au quotidien d'une équipe de 6 salariés qui travaillent au siège pour la gestion administrative, juridique, comptable, communication et développement :

- Gestion administrative et juridique : Vincent CAUTAIN
- Secrétariat et accueil : Fatima RIGHI
- Gestion comptable : Jocelyne JOUNENT
- Communication/administration : Vanessa DRIOUCH
- Développement : Pierre PADRINES
- Assistant administratif : Tom LEROUX-COYAU

L'ensemble des salariés s'est donc retrouvé en télétravail à partir du 1^{er} novembre.

Un roulement en présentiel a ensuite été organisé jusqu'à début juin pour maintenir le siège ouvert pour les bénévoles.

Le 9 juin 2021, l'ensemble des salariés a retrouvé le présentiel complet, tout en conservant la fermeture au public.

Participation à de multiples webinaires

Comme suite à la crise sanitaire, les salariés du siège ont suivi de nombreux webinaires organisés par la FFCO et le COSMOS et nous remercions vivement la FFCO pour cet accompagnement.

Voici les missions des salariés :

❖ **Vincent CAUTAIN : responsable juridique et administratif**

- Soutien aux sections pour tout ce qui touche aux relations avec les salariés : recrutement, contrat, fiche de poste, planification et suivi du temps de travail, rupture, aspects disciplinaires. Suivi des congés, des arrêts (maladie, AT/MP), mise en place du chômage partiel
- Contrats aidés.
- Médecine du travail. Renégociation du contrat, suivi administratif.
- Mise en œuvre et suivi de la mutuelle des salariés de la VGA.
- Formation professionnelle gestion du budget formation professionnelle, suivi administratif, des dossiers.
- Document unique du personnel (risques).
- Agrément du service civique. Renouvellement, suivi administratif des engagements.
- Suivi des dossiers et contrats d'assurance (prévoyance, locaux, RC, IA).
- Suivi des contentieux (URSSAF, Prud'hommes).
- Rédaction des conventions importantes (CFA, mécénat, sponsor le cas échéant)
- Planification et suivi du développement d'Ordisport au sein des sections avec Vanessa et notre prestataire informatique.
- Il pilote le dispositif Collectifs Sports.

❖ **Jocelyne JOUNENT : comptable**

- Elle établit les bulletins de paie des salariés.
- Elle établit les tableaux de bords mensuels pour le Siège (compte de résultat - tableau de trésorerie)
- Elle vérifie la comptabilité des sections,
- Elle établit le bilan omnisports.
- Elle contrôle les budgets des sections qui sont analysés et présentés par le Trésorier Général lors de l'Assemblée Générale du Club.
- Elle gère les encaissements qui arrivent sur les comptes bancaires du Siège (subventions Ancv etc...) et les décaissements (salaires, factures d'adhésions aux sections etc..).
- Elle dispense aux trésoriers une formation pour tenir les comptes des sections (organisation générale, logiciel comptable, organisation analytique).
- Elle maintient un échange d'informations avec les sections, concernant la gestion de leur compte liaison.

❖ **Fatima RIGHI : secrétaire**

- Elle est chargée de l'accueil du public et du secrétariat téléphonique.
- Elle centralise les demandes de subventions, les chèques vacances, les coupons sports, coupons d'aides Mairie et « tous en club » pour transmission aux différents organismes de gestion.
- Traitement des demandes de remboursement de la double cotisation des adhérents.
- Gestion des réservations des salles de la VGA Saint-Maur, du matériel, du TPE (terminal de paiement carte bleue) et du mini bus
- Transmission des convocations au Conseil d'Administration.
- Elle assure le soutien des relations avec la ville de Saint-Maur, le département et le Conseil Régional, ainsi qu'avec les instances sportives (CDOS, CROSIF, Médailleurs Jeunesse et Sports, etc...).

❖ **Vanessa DRIOUCH : chargée de communication**

- Elle assure une partie des charges du secrétariat et est en soutien permanent auprès de l'ensemble des sections.
- Elle est chargée de la communication interne (vis-à-vis des bénévoles et des sections) et de la communication externe vis-à-vis des adhérents/futurs adhérents et des partenaires institutionnels et privés.
- Elle anime le site Internet, les réseaux sociaux, et participe à la recherche de partenariat.
- Elle se charge de la gestion des adhérents « Ordisport » avec Vincent CAUTAIN.
- Elle coordonne l'organisation des événements omnisports (tous annulés en 2020/2021).
- Elle s'occupe de la partie communication et relations avec les entreprises du Dispositif Collectif Sports.

❖ **Pierre PADRINES : agent de développement**

- Il se charge du développement et de la coordination de projets mettant en relation les sections de la VGA Saint-Maur (stages sportifs, événements, recherche de financement...). Il pilote notamment l'accompagnement des sportifs dans la préparation mentale, en collaboration avec Gersende DELORYS, coach et préparatrice mentale. Il anime la commission pédagogique du dispositif collectif sport avec Gersende DELORYS, Christine SILORET et Elise PONS. Il appuie les sections dans l'élaboration de leur projet sportif. Il peut également vous aider dans l'élaboration du projet sportif de votre section.

- Il s'occupe par ailleurs, avec le Docteur Pierre GARÇON, du fonctionnement du Sport-Santé : activités au sein du club, partenariats hospitaliers.
- Il se charge du développement du Sport-Entreprise et des actions en direction du quartier prioritaire de Saint-Maur (Ça Bouge à Saint-Maur, stages sportifs avec l'accueil de loisirs).

2.4. Les bilans des Commissions

Les membres du Conseil d'Administration travaillent en **Commissions**, pour traiter des dossiers et des projets omnisports : les travaux des Commissions et leurs propositions sont présentés aux autres membres lors des réunions plénières du Conseil d'Administration.

Pôle 1 : Administratif, juridique et financier

Gestion générale et fonctionnement interne	Jean-François BEDU	Marie-José GONZALEZ
Formation	Christine SILORET	Pascal DURAND
Discipline	Jean-François BEDU Pascal DURAND	Christian DANIAULT
Gestion des inscriptions et des subventions	Jean-François BEDU Pascal DURAND	Christine SILORET
Éthique et déontologie	Catherine THEVES	Marie-José GONZALEZ

Pôle 2 : Communication

Informatique/Internet	Jean-Pierre MÉDEVIELLE	
Partenariat	Christian DANIAULT Guy LOUANDRE	Pascal DURAND
Animation/Récompenses/Boutique	Marie-Françoise PRUGNAT Anne ROMAIN	Guy LOUANDRE
Relation terrain	Anne ROMAIN	Bertrand COTTINI
Relations avec les sections	Marie-José GONZALEZ Michel SCHWARZ	Anne ROMAIN
Relations presse-médias	Jean-François BEDU	

Pôle 3 : Développement général

Projet sportif		
Haut niveau	Bertrand COTTINI GILBERT HERNANDEZ	Pierre GARÇON
Sport santé	Pierre GARÇON	
Sport et Education Nationale	Elise PONS	
Collectif sport	Jean-François BEDU Bertrand COTTINI	Christine SILORET Catherine THEVES
Bénévolat	Yves TOUSSAINT	Michel SCHWARZ

2.4.1. Pôle 1 : Administratif, juridique et financier

❖ La Commission administrative et juridique

Signature électronique

La commission a assuré la mise en place d'un module de signature électronique pour signer numériquement les contrats de travail et les avenants aux contrats.

Les contrats sont ensuite déposés dans le coffre-fort numérique des salariés sur PeopleDoc.

Les Présidents de section reçoivent également une copie par mail.

Le travail préparatoire effectué en amont s'est concrétisé par les premières signatures à la rentrée 2020. Initialement envisagé comme une solution temporaire, ce fonctionnement est désormais complètement intégré au parcours d'embauche, la signature du contrat de travail est désormais dématérialisée pour tous les salariés.

Mutuelle des salariés

Dès janvier 2020 la commission s'est assurée, avec notre partenaire GSA LIFE, de l'intégration de la réforme 100% SANTE dans la mutuelle de la VGA Saint-Maur. La réforme s'est poursuivie en janvier 2021 avec un déploiement complet à tous les salariés.

Pour rappel cette réforme conduit à l'amélioration des garanties sur les soins dentaires, les prothèses auditives, l'optique, avec la mise en place d'offres de soin sans reste à charge

Services civiques

La crise sanitaire a empêché la bonne exécution des contrats de service civique initialement conclus en septembre et octobre 2019. En outre, un abondement exceptionnel avait été accordé juste avant la crise, en février 2020 et là encore l'ensemble des postes n'ont pas pu être pourvus. Par conséquent la VGA Saint-Maur a demandé et obtenu un report pour 4 postes sur la saison 2020/2021 portant le total de poste en service civique à $28+4 = 32$.

Chômage partiel

La commission a assuré la mise en œuvre du chômage partiel le plus rapidement possible. Le compte de la VGA Saint-Maur a pu être créé dès le 20 mars 2020 ce qui a permis de présenter relativement rapidement nos premières demandes et de percevoir tout aussi vite les indemnités d'activité partielle. Durant la saison 2020/2021, cette prise en charge s'est poursuivie sur la saison 2020/2021.

Contrats d'apprentissage

Dans la continuité du plan de relance souhaité par le gouvernement, la commission a incité les sections qui le désiraient à engager des jeunes en contrat d'apprentissage. La gestion administrative des dossiers étant prise en charge par le siège (AFDAS, ASP), le Club a donc entamé à l'été les démarches pour recruter de jeunes apprentis dès l'été 2021. Le club compte aujourd'hui 12 jeunes en contrat d'apprentissage dans 5 sections différentes.

Document unique du personnel

Poursuite de la mise à jour du document unique d'évaluation des risques du personnel

RGPD

Mise en conformité avec la réglementation liée à la protection des données personnelles

Apport partiel d'actif à l'association STELLA HANDBALL

La commission a géré le processus de séparation de la section Handball du reste du club. Ce long processus s'est concrétisé le 30 juin 2021 par la validation de ce projet lors de l'assemblée générale de la VGA Saint-Maur (AGE des 20 avril et 6 mai 2021).

La commission travaille sur d'autres sujets (obtention de contrats aidés, contrat d'apprentissage, suivi des aides dans le cadre de la lutte contre le COVID, aide à l'embauche des jeunes,...)

❖ La commission Gestion des inscriptions - Ordisport

La VGA Saint-Maur a développé depuis plusieurs années sa solution informatique de gestion des adhérents pour centraliser dans une même base de données l'ensemble des adhérents à la VGA Saint-Maur : Ordisport.

C'est une solution mise en place par notre prestataire informatique, entièrement personnalisée par rapport à nos besoins spécifiques (contrairement aux solutions qui ont émergé, non adaptées à notre fonctionnement).

Ce logiciel de gestion :

- soulage le fonctionnement quotidien des sections en regroupant toutes les données nécessaires : identité des adhérents, règlements, créneaux, gestion des certificats médicaux, envois de emails....
- leur offre un gain de temps et une fiabilité dans les données récoltées.

Ordisport nous permet depuis plusieurs saisons de digitaliser les inscriptions et les règlements grâce au module d'inscription en ligne.

Ainsi, lors de la rentrée de la saison 2020/2021 :

- 24 sections ont utilisé la solution digitale en proposant les inscriptions en ligne (6 sections de plus par rapport à 2019/2020)
 - o 20 sections ont proposé le paiement en ligne par carte bleue (en 1 ou 3 fois) via la solution CMUT Direct du Crédit Mutuel.
 - o 4 sections n'ont pas digitalisé le paiement des cotisations et sont restées sur les paiements traditionnels (chèques, espèces, ANCV, etc..).
- 8 sections ont conservé les inscriptions papier et ont utilisé Ordisport uniquement en tant que base de données.

Les objectifs pour la saison 2020/2021 étaient les suivants :

- Signature électronique de la fiche d'inscription
- téléchargement de tous les documents (certificat médical, licence, photos, etc...)
- Création d'un espace personnel pour l'adhérent
- Possibilité d'effectuer le règlement CB **après l'inscription** sur l'espace personnel
- Évolution de l'ergonomie du back-office
- Mise en place de tableaux de bord
- Mise en place d'un service d'envoi de SMS

L'objectif fixé pendant la saison 2019/2020 a été tenu et de nombreuses sections ont pu bénéficier de ces améliorations dès la rentrée de septembre 2020.

❖ La Commission Formation (rédaction Christine SILORET)

Depuis plusieurs années, la formation s'articule autour de deux axes :

- La formation des bénévoles prise en charge par les membres de la commission,
- La formation des salariés dont les dossiers de prise en charge financière sont élaborés et suivis par Vincent CAUTAIN.

La formation des salariés

Nette augmentation des indicateurs cette saison avec 35 actions de formation (+133%) pour un montant total de prise en charge de 147.313€ (+145%).

Avec notamment dans ces formations :

- 12 formations en alternance (BPJEPS principalement)
- 23 formations de développement des compétences (6 CQP, 1 DEJEPS, formation premiers secours, ...).

La formation des bénévoles

Au cours de cette saison, la COVID a mis au ralenti l'activité de la commission qui s'était fixé comme objectif :

- Accentuer la formation aux gestes de premiers secours
- Sensibiliser à l'accueil des personnes en situation d'handicap

L'implication des bénévoles dans des formations innovantes ou pouvant les aider dans la gestion de leur section étant toujours compliquée le temps a manqué pour mener à bien les objectifs fixés.

❖ La Commission disciplinaire

Elle n'a pas eu à se réunir.

❖ La Commission éthique et déontologie

Il a été procédé à la création de la commission éthique et déontologie que préside Catherine THEVES.

Cette commission a 2 vocations : un volet encouragement pour mettre à l'honneur les comportements vertueux (beaux gestes, fair-play, etc), mais également un volet répressif

pour les actes délictueux (tricherie, paris, discrimination, maltraitance) qui pourraient lui être signalés.

La philosophie de cette commission a été traduite dans une charte qui a fait l'objet d'une présentation en Conseil d'Administration qui l'a approuvée.

Tous les acteurs de la VGA Saint-Maur sont concernés, quel que soit leur responsabilité ou leur rôle, qu'ils soient sportifs, parents, entraîneurs, arbitres ou dirigeants.

Les membres de cette commission n'ont eu aucune saisine de litige à traiter depuis sa création, peut-être faute de connaissance de son existence.

Un travail est en cours avec le siège de la VGA Saint-Maur relatif au contrôle d'honorabilité des bénévoles, devenu obligatoire. Ce travail donnera lieu à une information auprès de toutes les sections prochainement, en raison de la modification du Code du Sport et de l'attention portée par le Ministère des Sports à ces problématiques.

2.4.2. Pôle 2 : Communication

(rédaction Guy LOUANDRE, assistance Vanessa DRIOUCH)

Cette saison sportive a encore été influencée par la situation inédite que nous connaissons depuis Mars 2020.

Pendant l'interruption des activités à laquelle nous avons été contraints peu après le démarrage de la saison, la communication a, jusqu'à la mi-saison, été principalement d'ordre sanitaire mais a également proposé des pratiques sportives alternatives.

Avec la reprise des activités au Printemps 2021, la communication a été ensuite fortement dédiée à nos sept athlètes participant aux Jeux Olympiques de Tokyo.

SITE INTERNET

Le site a permis au mois de septembre 2020 de réaliser 80 % des inscriptions en ligne.

MAILINGS

La lettre d'information a repris sa parution hebdomadaire au Printemps 2021 à l'occasion de la reprise progressive des compétitions dans certaines disciplines, essentiellement individuelles.

GOOGLE MY BUSINESS

Nous avons fortement utilisé le profil d'établissement VGA Saint-Maur sur Google My Business, créé il y a déjà 3 ans pour diffuser l'ensemble de nos communications officielles au sujet de la Covid-19. Ainsi sans même aller sur notre site, les internautes avaient-ils accès à nos informations directement sur le moteur de recherche Google.

CHAÎNE YOUTUBE

Pendant l'arrêt des activités, 19 vidéos, dont 17 de longue durée dédiées à la pratique sportive, ont été réalisées lesquelles ont fait l'objet de 9526 vues. Elles nous ont permis de gagner 66 abonnés supplémentaires.

PAGE FACEBOOK

Sa couverture en forte croissance est passée de 15000 à 35800 vues.

Les trois publications ayant fait l'objet du plus fort taux de couverture concernant nos athlètes aux Jeux Olympiques avec en première position celle dédiée à la médaille d'or de notre champion olympique @RomainCanonne.

INSTAGRAM

Ce compte a été créé au début de la saison avec l'objectif de toucher nos jeunes adhérents absents de Facebook. 166 publications y ont été faites dans la saison. Là aussi, celle qui a recueilli le plus de suffrages est dédiée à notre champion olympique Romain Canonne.

LINKEDIN

Ce compte a été créé au début de la saison avec l'objectif de toucher les partenaires privés et institutionnels.

Notre stratégie digitale est donc bien en marche. Tous ces comptes sont actifs et nous vous invitons à vous y abonner.

❖ La Commission Informatique (rédaction Jean-Pierre MÉDEVIELLE)

Site web de la VGA Saint-Maur

Mise en ligne du nouveau site Web de la VGA Saint-Maur fin août 2020 pour la rentrée de septembre 2020.

Informatique comptabilité Sage

Mise à jour régulière des logiciels de gestion utilisés par le Siège de la VGA Saint-Maur, SAGE Comptabilité et SAGE Paie.

❖ La Commission Partenariat et Mécénat (rédaction Christian DANIAULT)

La Commission agit pour la recherche de nouveaux entreprises partenaires, la pérennisation des partenaires actuels et leur participation aux actions de communication et aux manifestations de la VGA Saint-Maur.

La saison 2020-2021 a bien entendu été perturbée par la crise sanitaire, mais la relation avec les entreprises qui nous accompagnent s'est poursuivie dans des conditions de convivialité et de confiance.

La classification de nos partenaires (Or, Argent et Bronze) s'est définitivement mise en place. La liste pour la saison 2020-2021 est la suivante :

- **Or** : UFF
- **Argent** : Crédit Mutuel, IPSUM Conseil, Intersport Bonneuil
- **Bronze** : Petits-Fils, Kangourou Kids, SM Bureautique, SAFTI
- **Simple** : Abysport, SoWink, Relais Thalasso, Flo Gourmandises, Paintball 94 Bonneuil, Les Ateliers du 104Bis, Côté Particuliers en juillet 2021

Des discussions sont en cours avec de nouvelles entreprises

Nos partenaires ont participé en fin de saison (juin 2021) à un événement organisé à la base nautique de la VGA Voile.

Cette matinée a permis de se retrouver après cette saison difficile autour d'un moment d'échange et de pratique sportive : paddle, balade en bateau et cocktail.

Nos partenaires participent aux communications gérées par la VGA Saint-Maur et particulièrement au travers de notre site internet

Notre satisfaction est de voir cette entente et cette convivialité qui sont le cadre de notre partenariat se développer chaque jour.

❖ La Commission Récompenses et boutique (rédaction Marie-Françoise PRUGNAT)

Elle attribue chaque année les récompenses, lors de 2 réunions distinctes, une pour les jeunes, une pour les adultes.

Les récompenses sont attribuées aux sportifs qui obtiennent un podium en compétition nationale, ou une place de 1er en compétition départementale ou régionale.

Les sportifs qui participent aux compétitions internationales ou athlètes de haut niveau sont également récompensés.

Les athlètes ayant brillé en 2020/2021 n'ont malheureusement pas pu être récompensés du fait du contexte sanitaire.

Compte tenu de cette période difficile, seulement 8 sections ont pu nous communiquer des résultats au cours de cette saison.

La Commission attribue également des médailles d'ancienneté aux bénévoles des sections qui ont une ancienneté de 10, 20, 30, 40 voire 50 ans.

Nous espérons que 2022 nous permettra de nous réunir à nouveau pour honorer nos athlètes et leurs performances.

Concernant la boutique, une nouvelle ligne de vêtements est disponible. Les modèles sont exposés au siège et si vous le souhaitez, Vanessa pourra vous donner toutes les informations pour passer vos commandes.

❖ La Commission Relation terrain

Nous sommes toujours en relation très étroite avec :

- La ville de Saint-Maur (Monsieur le Maire Sylvain BERRIOS, les Maires-adjoints, le Service des Sports, les Services techniques, etc...)
- Le Conseil Départemental du Val-de-Marne (le Service des Sports)
- Le Conseil Régional Île-de-France
- La Préfecture du Val-de-Marne (et plus principalement le Service Politique de la jeunesse, de la vie associative et des sports, avec Monsieur Antoine ARKI Chef de Service)
- Le député de notre circonscription : Monsieur Frédéric DESCROZAILLES.

Toutes ces structures nous ont particulièrement accompagnés dès le début de la crise sanitaire et nous les remercions vivement pour leur attention et leur écoute envers la VGA Saint-Maur, ainsi que pour toute l'aide apportée dans ces moments difficiles pour les associations sportives.

2.4.3. Pôle développement général

❖ La Commission haut niveau (rédaction Bertrand COTTINI)

Durant la saison 2020/2021, la VGA Saint-Maur comptait parmi ses adhérents 39 sportifs haut niveau (SHN) répertoriés sur la liste ministérielle des sportifs haut niveau ainsi qu'une sportive internationale. sept de nos sportifs ont participé aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020.

- 4 sportifs sur la liste Élite (2 haltérophiles, 1 pentathlète, 1 plongeur)
- 3 sportifs sur la liste Seniors
- 10 sportifs sur la liste Relève (anciennement Jeunes)
- 10 sportifs sur la liste Collectifs nationaux
- 11 sportifs sur la liste Espoirs
- 1 sportive internationale

LISTE	SECTION	NOM PRENOM
Internationale	ESCRIME	BESBES Sarra (22 ^{ème} à Tokyo 2020)
Élite	HALTEROPHILIE	MICHEL Anaïs (7 ^{ème} à Tokyo 2020)
Élite	HALTEROPHILIE	MATAM Bernardin (DNF à Tokyo 2020)
Élite	PLONGEON	AUFFRET Benjamin
Élite	PENTATHLON MODERNE	BELAUD Valentin (11 ^{ème} à Tokyo 2020)
Senior	PLONGEON	NAJI Maïssam
Senior	PLONGEON	KALONJI Alaïs (16 ^{ème} en ½ finale à Tokyo 2020)
Senior	HALTEROPHILIE	TCHAKOUNTÉ Dora (4 ^{ème} à Tokyo 2020)
Relève	BADMINTON	GAUDIN Yanis
Relève	BADMINTON	VERCELOT Emilie
Relève	TENNIS DE TABLE	CHEVALLIER Clémence
Relève	PLONGEON	GILLET Naïs
Relève	BADMINTON	HOAREAU Nicolas
Relève	PENTATHLON MODERNE	BORIES Léo
Relève	PENTATHLON MODERNE	COSTE Elise
Relève	ESCRIME	CANNONE Romain (Champion Olympique)
Collectifs nationaux	ESCRIME	BOUILLOT Hippolyte
Collectifs nationaux	PLONGEON	GILLET Jade
Collectifs nationaux	PLONGEON	CELY Damien
Collectifs nationaux	TENNIS DE TABLE	PAPEGAY Clément
Collectifs nationaux	FOOTBALL	KASSI Sarah
Collectifs nationaux	BOXE	BERTO GAL Calvin
Collectifs nationaux	BADMINTON	GANCI Charlotte
Collectifs nationaux	ESCRIME	PERTUISOT Hugo

Collectifs nationaux	ESCRIME	VON KERSSENBROCK Diane
Collectifs nationaux	PLONGEON	BALLIN Lilou
Espoirs	BADMINTON	ROUX Edgar
Espoirs	FOOTBALL	MARIGNY Laetitia
Espoirs	FOOTBALL	STEFUT Loredana
Espoirs	PENTATHLON MODERNE	LAVILLAT Diego
Espoirs	ATHLÉTISME	VARELA Edmilson
Espoirs	BADMINTON	CATOEN Mael
Espoirs	ESCRIME	PENNETIER Nolwenn
Espoirs	FOOTBALL MASCULIN	BLAJENSCHI Eugeniu
Espoirs	TENNIS DE TABLE	HARTMAN Juliette
Espoirs	BADMINTON	ROY Enogat

Durant la saison 2020/2021, la VGA Saint-Maur comptait 20 équipes évoluant en haut niveau collectif, dans 11 disciplines sportives.

Seul le championnat de D2 féminine de handball s'est poursuivi jusqu'à la fin de la saison.

SPORT	NIVEAU	FÉDÉRATION
BADMINTON	N2	FFBad
BASKET	N3 masculins	FFBB
BASKET	Prénationale féminines	FFBB
ESCRIME	N1 Épée masculins	FFE
ESCRIME	N1 Épée féminines	FFE
FOOT MASCULIN	Excellence R3	FFF
FOOTBALL FÉMININ	D2	FFF
GYMNASTIQUE	DN1 masculins	FFG
GYMNASTIQUE	Nat A masculins	FFG
GYMNASTIQUE	Nat A féminines	FFG
GYMNASTIQUE	Nat Performance fém	FFG
HALTÉROPHILIE	TOP 9 masculins	FFH
HALTÉROPHILIE	TOP 9 féminines	FFH
NATATION SYNCHRONISÉE	N2	FFN
RUGBY	Honneur	FFR
TENNIS DE TABLE	N3 masculins	FFF
TENNIS DE TABLE	N1 féminines	FFTT
VOLLEY	N2 masculins	FFVB
VOLLEY	N3 féminines	FFVB
WATER-POLO	N2 masculins	FFN

Préparation mentale – cabinet GD Performance

La VGA Saint-Maur fait intervenir le cabinet GD Performances auprès des sections qui le souhaitent pour une mission de préparation mentale à destination des sportifs et des entraîneurs (séance collective ou individuelle).

Prestation de 100 heures par an mise à gratuitement à la disposition des sections par le siège de l'omnisports.

Gersende DELORYS, coach / préparatrice mentale a poursuivi les séances sur l'ensemble de la saison, proposant ses interventions en visioconférence durant la période de confinement.

La liste des sections ayant bénéficié d'un accompagnement durant la saison 2020-2021 :

- Badminton
- Basket
- Escrime
- Haltérophilie
- Handball
- Pentathlon
- Sports d'eau
- Tennis de table
- Voile

❖ La Commission Objectif + (Yves TOUSSAINT)

Lors de la saison 2019-2020, seule la section natation a pu atteindre ses objectifs avant le début du confinement. Les deux autres sections en cours de programme – haltérophilie et tennis de table – n'ont pu les atteindre (championnats stoppés ou annulés).

La saison 2020-2021, pour ces trois sections, a été une saison blanche du fait soit de l'arrêt du championnat dès la fin octobre 2020, soit de l'annulation pure et simple des compétitions.

En conséquence, pour les deux années restant en cours, il a été décidé de déterminer de nouveaux objectifs tenant compte des deux saisons d'arrêt de compétition. Ces nouveaux objectifs ont été fixés en début de saison 2021-2022.

Le total des engagements financiers restant pour ces deux saisons s'élève à 13 500 €.

❖ **La Commission Santé (rédaction Pierre GARÇON, assisté de Nicolas COEURET et Pierre PADRINES)**

Voici les faits marquants de l'année écoulée :

Malgré la pandémie de Covid 19, la section Sport Santé a fonctionné, forte de

- la reconnaissance de la VGA Saint-Maur au titre de Maison Sport-Santé.
- Élection de Pierre GARÇON au conseil d'administration de la FFCO, au siège de médecin fédéral.



Quelques chiffres-clés :

- Les détails de l'activité de la section Sport Santé proprement dite sont précisés sur un rapport distinct.
- 10 adhérents ont suivi le programme « Nagez Forme Santé » (section Sports d'Eau).
- Label Tennis Santé obtenu par la section Tennis.
- 10 interventions dans le cadre du Service National Universel, prises en charge par nos enseignants APA (activité physique adaptée) auprès de 140 jeunes de 15 à 17 ans, du 21 juin au 2 juillet sur la sensibilisation à l'adoption d'un mode de vie actif.
- Déprogrammation du 2^{ème} « Forum Omnisports Santé », journée découverte de diverses activités santé proposées à la VGA Saint-Maur, en raison de la crise sanitaire et reprogrammation pour la rentrée 2021.
- La 7^{ème} « rencontre VGA Sport-Santé », orientée sur le thème de l'enfant, déjà déprogrammée en 2020 n'a pas pu avoir lieu. Elle est reportée en 2022.
- Poursuite du programme « Sport-Santé en Entreprise », en direction des salariés de l'entreprise saint-maurienne PMC.
- Et toujours 10 médecins de Saint-Maur, prescripteurs de « Sport sur Ordonnance » pour la VGA Saint-Maur.

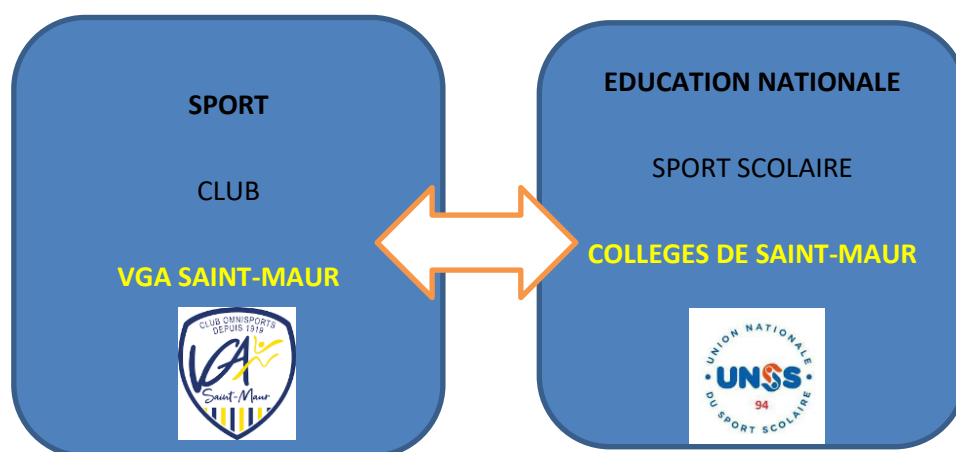
Et enfin :

- Des participations actives à divers colloques, commissions, séminaires et animations, notamment la nouvelle Commission Nationale Omnisports Santé (CNOS),
- La continuité des actions de partenariat avec des services hospitaliers voisins et amis :
 - Hôpital Intercommunal de Créteil,
 - Clinique de rééducation de Champigny,
 - Hôpital Paul d'Egine de Champigny,

- Maternité de l'Hôpital de Saint-Maurice (programme de recherche sur les bienfaits de l'activité physique en cours de grossesse, avec publication scientifique et thèse de Médecine).



❖ La Commission Sport / Education Nationale



Membres de la commission

- Elise PONS
- Jean Luc MUZARD
- Jean François BEDU

Personnes ressources

- IAIPR EPS CRETEIL (F KUNTZ- ROUSSILLON)
- DSDEN (P PRZYBYLSKI)

- UNSS 94 (A KEROMNES)
- VGA : Présidents et délégués des sections concernées

Personnes à informer

- Mairie
- Collège (CE et animateurs d'AS)
- Parents

CONSTAT :

Beaucoup de collégiens qui ont pratiqué assidument (3heures/semaine) une activité sportive dans le cadre de l'AS de leur collège abandonnent en entrant au lycée

UNSS : % de licenciés dans le 94 en collège et en lycée

UNSS 94	Les licenciés	
	2019/2020	2018/2019
Nb d'élèves scolarisés	100 458	97 343
Nb d'élèves licenciés	16 959	18 065
% de licenciés	16.9%	18.6%
Nb de Filles licenciées	6 988	7 789
% Filles licenciées / scolarisées	14,6%	16.4 %
Nombre de Garçons licenciés	9 971	10 276
% Garçons licenciée / scolarisés	19,0%	20.6 %
REPARTITION LICENCIES FILLES / GARCONS	41.2%/58.8%	43.1 %/56.9 %
Nombre de Collégiens licenciés	13 425 soit 23%	14 243 soit 24,5%
Filles	5 730 soit 19,9%	6 410 soit 22,5%
Garçons	7 695 soit 25,9%	7 833 soit 26,4%
Nombre de Lycéens licenciés	3 534 soit 8,4%	3 822 soit 9,8%
Filles	1 258 soit 6,6%	1 379 soit 7,3%
Garçons	2 276 soit 10%	2 443 soit 12,1%

Constat

23% des collégiens pratiquent dans le cadre de l'AS mais seulement 8,4% continuent au lycée
En termes de temps de pratique, on passe de 6 à 7h de pratique hebdomadaire au collège (3 ou 4h d'EPS et 3h d'AS) à 2h au lycée (EPS).

Pourquoi cette défection ?

- Pression scolaire (surtout à St Maur)
- L'activité n'existe pas au lycée
- Méconnaissance de la structure « club »

ENJEU DE LA COMMISSION : « enjeu de continuité du parcours sportif »

Faire connaître le club

Mise en place d'un partenariat entre la VGA Saint-Maur et les collèges de Saint-Maur

Créer une passerelle entre le monde sportif scolaire (**les associations sportives des collèges de Saint-Maur**) et le mouvement sportif fédéral (**la VGA Saint-Maur**) pour encourager la continuité de l'activité débutée **au collège dans le cadre de l'association sportive** que ce soit dans le cadre d'une approche fédérale tournée vers la performance ou d'une activité ludique non orientée vers la compétition.

Pour prévenir le décrochage observé au moment de l'adolescence (entrée au lycée), cette passerelle entre le sport scolaire et le sport fédéral est primordiale.

Identification des activités proposées dans les AS (associations sportives) des collèges et des lycées de St Maur :

CLG	CAMILLE PISSARO	BADMINTON	BASKET	HAND BALL	CANOE KAYAK		
CLG	RABELAIS	BADMINTON	HAND BALL	ESCALADE	TENNIS DE TABLE	CANOE KAYAK	
CLG	LE PARC	BADMINTON	GYMNASTIQUE	TENNIS DE TABLE	VOLLEY		
CLG	LOUIS BLANC	BADMINTON	TIR A L'ARC	VOLLEY			
CLG	RONCARD	BADMINTON	BASKET	ESCALADE			
CLG	JEANNE D'ARC	SPIKE	GYMNASTIQUE		TENNIS DE TABLE		
CLG	ST ANDRE	TENNIS DE TABLE	FOOT BALL				
LYC	CONDORCET	FOOT BALL	BASKET	ESCALADE	MUSCULATION	BADMINTON	
LYC	D'ARSONVAL	BADMINTON	BASKET	DANSE	MUSCULATION		
LYC	MANSART	BADMINTON	AVIRON	ESCALADE	MUSCULATION	TENNIS DE TABLE	VOLLEY
LYC	BERTHELOT		TENNIS DE TABLE	ESCALADE	MUSCULATION	VOLLEY	
LYC	GOURDOU LESEURRE	MUSCULATION / FITNESS					
LYC	TEILHARD DE CHARDIN	-	-	-	-	-	-

- Trois activités programmées en collège ne sont proposées dans aucun lycée :
Gymnastique (niveau académique), tir à l'arc (niveau national), canoé kayak
- Il n'y a pas de sections canoé – kayak et tir à l'arc à la VGA Saint-Maur.
- Informer les deux établissements concernés et obtenir leur accord
- Interroger la section Gymnastique sur sa position et ses capacités d'accueil

PISTES DE REFLEXION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

1^{ère} année : Ne lancer le dispositif que sur l'activité Gymnastique

Ensuite, privilégier les critères suivants :

➤ **La sectorisation**

Sectorisation à St Maur : Le Parc – Rabelais – Ronsard → Berthelot et D'Arsonval

Louis Blanc – Pissarro → Condorcet et Mansard

Jeanne d'Arc → Berthelot – D'Arsonval - Mansard

Saint André → Berthelot et D'Arsonval

(Sans priorité)

Le lycée professionnel Gourdou-Leseurre accueille des élèves de tous les collèges (et hors Saint-Maur).

Il n'y a pas d'association sportive au lycée Teilhard de Chardin qui accueille majoritairement les élèves des deux collèges privés sous contrat.

➤ **La pratique féminine**

➤ **Les activités d'extérieur**

Concrètement pour cette année (1 activité) :

- Ouvrir au minimum une séance d'entraînement par semaine aux gymnastes des AS du collège Le Parc et Jeanne d'Arc.
(À partir de quel niveau de classe ? de combien d'années de pratique à l'AS ? ?).
- Offrir la licence, une partie de la licence ? sous quelles conditions ?

Rédiger une convention (club – collège – famille)

Une concertation entre l'ensemble des partenaires (l'entraîneur du club, le professeur d'EPS du collège, les familles.....) est essentielle à la réussite de ce projet.

L'élève qui intègre ce dispositif continue à suivre les entraînements dans le cadre de l'AS et participe aux compétitions scolaires.

Echéancier :

- 1- Présenter ce projet (qui peut encore être actualisé) au CA
- 2- Programmer une réunion avec les présidents de l'activité gymnastique et les membres du Conseil d'Administration délégués
- 3- Informer les CE, les PEPS (animateurs des AS), les familles
- 4- Assurer un suivi

1 - Bilan de la réunion avec les responsables de l'activité gymnastique du 28 juin 2021

Dans le but d'opérationnaliser le projet de partenariat entre les collèges de la ville et la VGA Saint-Maur, une réunion avec les responsables de la section gymnastique (activité proposée dans deux collèges mais dans aucun des lycées de Saint-Maur) a eu lieu le 28 juin 2021.

Bilan

Au regard du nombre important de licenciés, la section, même si elle est intéressée par le projet, n'a pas la capacité d'accueillir davantage d'adhérents (pas de créneaux d'entraînement disponibles).

La seule piste envisagée repose sur des négociations avec le SMUS (Partage des créneaux, fusion des deux clubs...). Peut-être pourrait-on provoquer une réunion ?

2 – Perspectives

Un point sera fait avec l'UNSS 94 pour savoir si de nouvelles activités sont programmées dans les collèges de Saint-Maur. Peut-être pourra-t-on mettre en place un partenariat sur une nouvelle activité ?

3- Les CHAM (classes à horaires aménagés) – Les Sections de l'Excellence Sportive

Pour répondre aux interrogations de nombreux présidents de sections et entraîneurs au sujet des CHAM :

Les classes à horaires aménagés sont des dispositifs spécifiques construits en partenariat avec des institutions culturelles (danse théâtre musique arts du cirque). Elles ne concernent pas les activités sportives.

Seuls les élèves sportifs inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau peuvent bénéficier d'un aménagement de leur scolarité. Dans un établissement scolaire, il est impossible de soustraire un élève à la scolarité obligatoire (supprimer certains cours)

*La création des sections d'excellence sportive (accès au haut niveau) - circulaire du 10 avril 2020 - BO numéro 18 du 30 avril 2020) va permettre à des élèves sportifs **de bon niveau territorial**, identifiés par les fédérations comme ayant un potentiel, d'obtenir un aménagement des enseignements obligatoires pour mener de front pratique sportive importante et scolarité réussie.*

Le recteur de région académique arrêtera la carte des implantations et dans la mesure du possible les moyens humains et matériels pour sa mise en œuvre. Un réseau d'établissement d'accueil sera ainsi constitué. Dans une région, l'établissement qui aura la valence « excellence sportive » regroupera des collégiens - collégiennes ou lycéens - lycéennes du secteur géographique avec dérogation à la carte scolaire.

La liste des élèves retenus pour entrer dans ce dispositif sera établie par les fédérations sportives ou leurs ligues régionales, à partir d'indicateurs définis par l'ensemble des partenaires (niveau et résultats sportifs, motivation, dossier scolaire etc.).

Ces sections seront des aides pour les sportifs de bon niveau pour qu'ils puissent s'entraîner plus et mieux et accéder au haut niveau sportif.

Proposition : Organiser une réunion d'information avec l'IA IPR EPS de Créteil, DAAS (délégué académique à l'action sportive), les membres du Conseil d'Administration et les présidents des sections (les entraîneurs ?)

Lors du Conseil d'Administration du 13 octobre 2021, il a été acté de prendre un rendez-vous avec le service des Sports pour négocier des créneaux supplémentaires d'entraînement pour la section gymnastique de la VGA Saint-Maur (créneaux qui ne seraient pas utilisés par la section gymnastique du SMUS)

Ces créneaux supplémentaires permettraient d'accueillir les élèves des associations sportives du collège du Parc et du collège Saint-André et des lycéens désireux de continuer la pratique débutée au collège.

(Dans le cadre d'une convention scolaire, les lycéens peuvent continuer à pratiquer l'activité avec les enseignants de leur collège d'origine).

Actions à venir

- Réunion avec le service des sports de la ville de Saint-Maur
- Réunion avec l'IA IPR de l'académie de Créteil, Délégué à l'action sportive (SES) à programmer lors du 1^{er} trimestre 2022.

❖ La commission Collectif sports



Le parcours Collectif sports accompagne des sportifs de haut-niveau du club dans leur insertion professionnelle post-carrière sportive. Une quinzaine de sportives et de sportifs ont été suivis depuis 2018 avec des résultats probants.

Cette saison, les accompagnements se sont poursuivis pour nos athlètes et certains se sont finalisés :

- Hippolyte BOUILLLOT (section Escrime) a été promu maître d'armes après sa réussite à l'examen du DEJEPS promotion maître Nicolas ;
- Anaïs MICHEL (section Haltérophilie) intègre l'Ecole Nationale de Kinésithérapie et Rééducation (ENKRE) de l'hôpital de Saint-Maurice ;

La Cravate Solidaire est toujours partenaire dans ce projet. Des recruteurs professionnels bénévoles font passer aux athlètes candidats des examens blancs en vue de préparer des entretiens. Une tenue professionnelle leur est fournie.

Qui plus est, dans le cadre de ce projet, la VGA Saint-Maur a été sollicitée par Véronique BARRÉ, directrice générale et fondatrice du projet Collectif Sports et du programme Sport Compétences, dans le cadre d'une série de reportages diffusés en 2022 sur la chaîne du CNOSF Sport en France.

À travers des témoignages d'athlètes en activité sportive ou en entreprise, d'acteurs de monde du sport et de l'entreprise, ces documentaires sont allés de l'autre côté du rideau pour mettre en lumière la vie pendant et après carrière des sportives et sportifs.

Ils ont recueilli les témoignages forts de figures du sport français comme Gary FLORIMONT, Sarah OURAHMOUNE, Émilie ANDEOL, Yannick SOUVRE, Christophe URIOS, Fabien CANU ou Anaïs MICHEL.

❖ La Commission Bénévolat (rédaction Yves TOUSSAINT et Michel SCHWARZ)

Dans ces conditions d'extrêmes incertitudes, les équipes dirigeantes des sections ont eu à faire face à de multiples tâches exceptionnelles :

Informar les adhérents de l'arrêt et des reprises d'activité ;

- Concevoir les protocoles sanitaires applicables à leur activité et les mettre en place ;
- Revoir les plannings en tentant de rattraper, lorsque cela était possible, des séances perdues lors des périodes de confinement ou de couvre-feu ; trouver des solutions en extérieur ou par vidéoconférence ...
- Suivre les mises en chômage partiel des salarié(e)s et garder le contact avec eux ;
- Revoir les budgets à chaque évolution des mesures sanitaires ;
- Préparer la saison 2021-2022 en informant les adhérents sur les modalités de reprise.

La mise en place du Passe-Sanitaire mi-juillet 2021 a permis de gagner en visibilité pour la rentrée de septembre 2021, et de redonner de l'espoir aux équipes bénévoles et aux adhérent(e)s attaché(e)s à leur sport. Le Forum des Sports du dimanche 29 août 2021 a été – enfin ! – l'occasion pour tous de se retrouver après de nombreux mois sans contact physique. L'envie de reprendre une activité sportive s'est largement confirmée avec l'affluence record sur notre stand pendant la Journée des Associations, le dimanche 5 septembre, redonnant beaucoup d'énergie et de motivation à nos bénévoles.

À toutes les équipes bénévoles dans les sections : nous voulons vous remercier chaleureusement pour tous les efforts consentis et les difficultés surmontées pendant cette saison si particulière.

En conséquence des difficultés exceptionnelles rencontrées, **il est prévu de faire un état des lieux des ressources bénévoles des sections**, et de soutenir les sections qui auront besoin d'un appui spécifique pour relancer la dynamique bénévole.

Nous prévoyons ainsi de renforcer les messages et actions valorisant les activités bénévoles en détaillant les sources de motivation. Il est ainsi prévu, entre autres, de refaire la page consacrée à ce sujet sur notre site internet.

Dans ce cadre, nous proposerons des formations de management des équipes bénévoles à destination des dirigeants de section, pour les aider à mieux organiser, coordonner et animer les tâches des comités directeurs, faciliter les remplacements et transitions aux postes clés.

Il est également prévu de déployer le COMPTE ENGAGEMENT CITOYEN : il s'agit d'un dispositif légal qui permet de convertir des heures de bénévolat en crédit de formation, pour les activités de dirigeants.

Analyse des fonctions statutaires dans les sections :

Sur les 5 dernières saisons, les sections ont enregistré 68 changements de dirigeants aux fonctions statutaires, soit un taux de rotation de 12% des postes par an. Globalement, la répartition hommes / femmes sur ces fonctions est de 65% / 35%. Des efforts restent donc à faire pour augmenter la place des femmes dans ces fonctions.

2.5. Les manifestations sportives

Le siège de la VGA Saint-Maur s'occupe de promouvoir l'ensemble des activités pratiquées et de dynamiser les sections concernées.

Il apporte son soutien pour l'organisation des manifestations récurrentes les plus importantes qui font la renommée tant de la VGA Saint-Maur que de la Ville :

- la Saint-Maurienne
- la Coupe du Monde de fleuret féminin
- Le Téléthon en décembre
- Les Jeux Handi-Cap sur le Sport

Toutes ces manifestations ont donc été annulées.

La VGA Saint-Maur a néanmoins pu organiser deux événements en fin de saison en collaboration de la Politique de la Ville :

- Organisation de la 6^{ème} édition de l'événement « Ça Bouge à Saint-Maur », le 26 juin au sein de la résidence des Rives de la Marne : 1/2 journée d'initiation à différentes activités dont le sport-santé, auprès d'une centaine de participants.
- Organisation de la 1^{ère} édition de l'évènement « Ça Bouge sur Les Bords de Marne ». Une quinzaine de jeunes de 9 à 16 ans, issus du QPV des Rives de la Marne, ont participé à cette semaine sportive, mêlant activités nautiques, sensibilisation à la préservation des bords de Marne et découverte des métiers du secteur fluvial.

La VGA Saint-Maur a également organisé le 2^{ème} séjour multisports.

Il s'est tenu du lundi 19 au vendredi 23 juillet 2021 sur la base de loisirs de Jablines-Annet (Seine et Marne), accueillant 20 jeunes de 11 à 14 ans et encadré par 3 salariés de la VGA Saint-Maur.

11 garçons et 9 filles ont pu pratiquer l'ensemble des activités sportives proposées : paddle, kayak, tir à l'arc, téléski nautique, jeux collectifs, mini-golf, accrobranche, plogging, animations sportives prises en charge par le village sportif de la région Ile-de-France.

À l'occasion de ce séjour, nos jeunes ont inauguré les nouvelles installations extérieures sous tentes de la base de loisirs. Le séjour a été une nouvelle fois un succès et reviendra durant la période de vacances d'été 2022.

*
* *

En conclusion,

Nous avons vécu une deuxième saison particulière, soumise aux contraintes sanitaires.

Cette crise nous a atteints alors que nous venions de fêter les 100 ans du Club !

Nous avons effectué la rentrée 2020 pleins d'espoir après une saison qui s'était arrêtée en mars et voilà que nous devons arrêter les activités pratiquées en intérieur par les adultes puis restreindre celles pratiquées en extérieur en raison de l'instauration d'un couvre-feu.

Autant dire que tous ont dû déployer des trésors d'ingéniosité pour, très vite, proposer des solutions alternatives pour les activités qui étaient, sinon, mises en sommeil et aussi maintenir un lien avec les éducateurs privés d'activités et les adhérents qu'il fallait convaincre et aider à suivre des cours dispensés en visioconférence.

Malgré toutes ces difficultés, la VGA Saint-Maur a fait preuve d'une vitalité extraordinaire et les adhérents nous ont gardé leur confiance ce qui a permis de terminer la saison ensemble le temps d'une reprise sur quelques semaines.

Autrement dit, une grande solidarité s'est mise en place pour continuer une pratique sportive tant bien que mal et la saison s'est terminée dans un vrai feu d'artifice avec une participation exceptionnelle aux JO de TOKYO qui a donné une immense fierté à tous ceux, éducateurs comme encadrants, qui ont qui n'ont pas ménagé leurs efforts, ainsi qu'à nos adhérents qui les ont soutenus.

*
* *

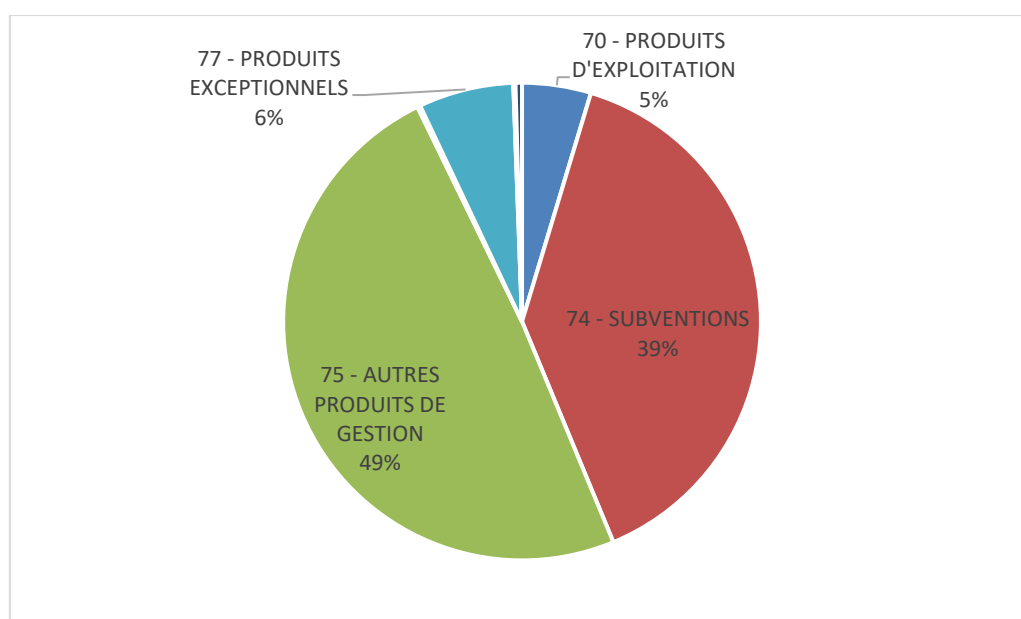
3. Rapport financier du Trésorier Principal

Voici les grandes lignes de la gestion comptable et financière de la VGA Saint-Maur. Celle-ci sera représentée suivant le plan comptable et exprimée sous forme de graphiques et pourcentages.

3.1. Les produits et les charges

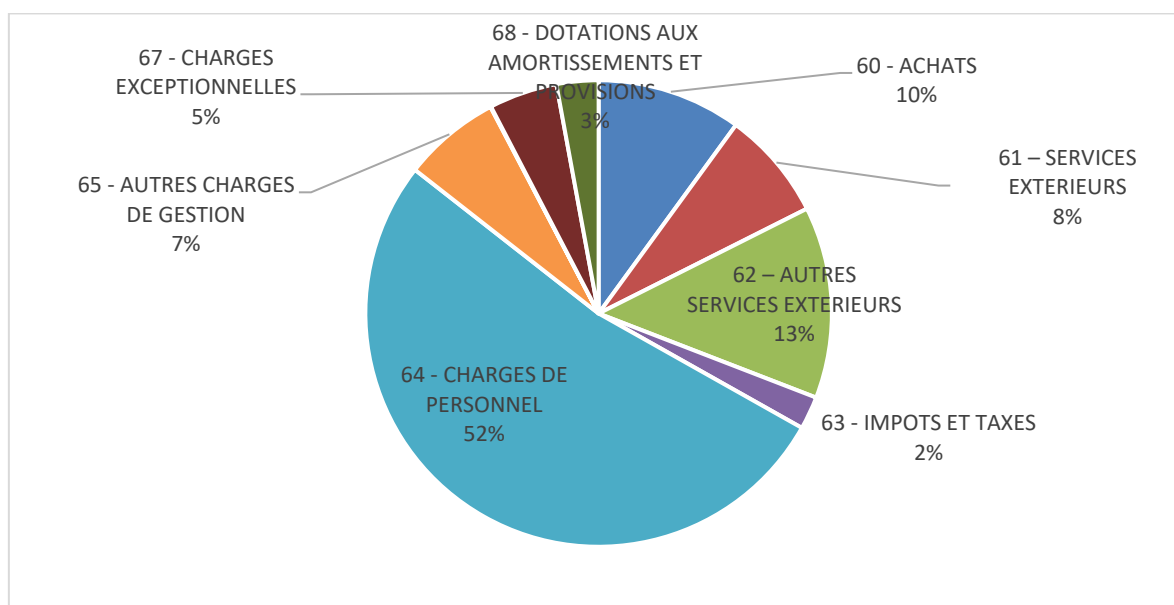
LES PRODUITS 2020/2021	
70 - PRODUITS D'EXPLOITATION	174 692 €
74 - SUBVENTIONS	1 481 592 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION	1 858 033 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	7 717 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	243 731 €
78 - REPRISE S/PROVISIONS	5 574 €
79 - TRANSFERT DE CHARGES	16 647 €
TOTAL PRODUITS	3 787 986 €

Répartition des produits



LES CHARGES 2020/2021	
60 - ACHATS	349 855 €
61 – SERVICES EXTERIEURS	263 883 €
62 – AUTRES SERVICES EXTERIEURS	464 171 €
63 - IMPOTS ET TAXES	79 830 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 829 795 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION	235 827 €
66 - CHARGES FINANCIERES	1 474 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	165 195 €
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	101 380 €
TOTAL CHARGES	3 491 410 €

Répartition des charges



Voici le résultat financier pour la saison 2020/2021 :

PRODUITS	3 787 986 €
CHARGES	3 491 410 €
RESULTAT 2020/2021	296 576 €

3.2. Le bilan

	VGA ST MAUR - LA VIE AU GRAND AIR	Page : 1
--	-----------------------------------	----------

Bilan Actif

		31/08/2021			31/08/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	751 523	284 675	466 849	540 935
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	11 062	8 176	2 886	4 172
	Autres immobilisations corporelles	447 727	432 012	15 715	18 277
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours	36 355	36 355		(43 300)
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	38 488		38 488	47 608
	Autres immobilisations financières	39 800		39 800	53 735
TOTAL (I)		1 324 955	761 218	563 737	621 428
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	530		530	11 874
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 871		20 871	1 000
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	243 315		243 315	340 127
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	372 512		372 512	289 155
	DISPONIBILITES	3 178 677		3 178 677	2 464 033
	Charges constatées d'avance	(13 180)		(13 180)	46 656
	TOTAL (II)	3 802 724		3 802 724	3 152 845
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		5 127 679	761 218	4 366 461	3 774 272
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				2 780	101 343
(3) dont à plus d'un an					

	VGA ST MAUR - LA VIE AU GRAND AIR	Page : 2
--	-----------------------------------	----------

Bilan Passif

		31/08/2021	31/08/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		44 387
	Fonds propres complémentaires	44 387	
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		232 566
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	274 408	
	Autres		
	Report à nouveau	996 369	831 917
	Excédent ou déficit de l'exercice	296 576	140 064
	Total des fonds propres (situation nette)	1 611 740	1 248 934
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	296 576	140 064
	Total des fonds propres	1 611 740	1 248 934
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
FONDS PROPRES	- Legs et donations		
	- Subv d'inv affectées biens renouv		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	140 582	159 752
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	140 582	159 752
	Total des fonds propres Total des fonds associatifs	1 752 322	1 408 686
	Total des fonds propres Total des fonds associatifs	1 752 322	1 408 686
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Fonds reportés et dédiés	Fonds dédiés sur legs et donations		
	Sur subventions de fonctionnement	301 565	508 536
	Sur dons manuels		
	Total des fonds reportés et dédiés	301 565	508 536
Provisions	Provisions pour risques	430 690	492 252
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	430 690	492 252
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	121 478	149 401
	Emprunts et dettes financières divers	1 400	1 385
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 436	258 825
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	273 975	170 975
DETTES (1)	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	519 265	136 713
	Produits constatés d'avance	741 329	647 499
	Total des dettes	1 881 884	1 364 798
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 366 461	3 774 272
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	296 576,10	140 063,85
	(1) Dont à moins d'un an	1 881 884	1 364 798
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	38	13 545

3.3. Le compte de résultat

	VGA ST MAUR - LA VIE AU GRAND AIR	Page : 3
--	-----------------------------------	----------

Compte de Résultat 1/2

		31/08/2021	31/08/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 712 825	2 784 929
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	8 770	15 010
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	165 922	262 355
	dont parrainages	9 000	
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 481 592	1 396 164
	Subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		54 061
	Dons		
	Mécénats	68 878	
	Legs, donations et assurances-vie		10 756
	Legs et donations		
	Contributions financières	72 182	
	Autres pdts de gestion courante		5 359
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	22 220	32 860
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	4 149	
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation		3 536 539	4 561 494
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	3 915	27 711
	Variation de stock	10 660	(120)
	Achats de matières et autres approvisionnements	116 591	43 561
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	946 742	1 549 866
	Aides financières	18 098	
	Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés	79 830	90 405
	Salaires et traitements	1 716 149	1 358 841
	Charges sociales	113 646	528 963
	Dotation aux amortissements et dépréciations	81 580	118 012
	Dotation aux provisions	18 800	(2 192)
	Reports en fonds dédiés	1 000	
	Autres charges	217 730	276 495
Total des charges d'exploitation		3 324 741	3 991 540
RESULTAT D'EXPLOITATION		211 798	569 954

	VGA ST MAUR - LA VIE AU GRAND AIR	Page : 4
--	-----------------------------------	----------

Compte de Résultat 2/2

		31/08/2021	31/08/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		211 798	569 954
PRODUITS FINANCIERS	De participation	2 800	8 542
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 916	862
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		7 716	9 404
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 474	1 637
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 474	1 637
RESULTAT FINANCIER		6 242	7 767
RESULTAT COURANT avant impôts		218 040	577 721
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	156 773	160 504
	Sur opérations en capital	86 958	31 950
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	243 731	192 454
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	165 393	35 870
	Sur opérations en capital	(198)	103
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		85 601
	Total des charges exceptionnelles	165 195	121 574
RESULTAT EXCEPTIONNEL		78 536	70 879
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+/-) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			508 536
TOTAL DES PRODUITS		3 787 985	4 763 352
TOTAL DES CHARGES		3 491 409	4 623 288
EXCEDENT ou DEFICIT		296 576	140 064
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

4. Annexes comptables

VIE AU GRAND AIR

SIRET : **788 336 949 00029** -APE : **9312 Z**

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021

PRESENTATION DE LA VGA SAINT-MAUR

La VGA Saint-Maur est une association sportive (loi du 1^{er} juillet 1901) reconnue d'utilité publique, membre de la Fédération française des Clubs Omnisports, subventionnée par la ville de Saint-Maur-des-Fossés, par le Conseil Départemental du Val-de-Marne, par le Conseil régional Ile-de-France et par l'Agence Nationale du Sport.

Créée en 1919, elle propose la pratique de plus de 80 activités physiques et sportives au travers de ses 33 sections.

Elle couvre le sport loisir, le sport de compétition, le sport haut niveau et le sport-santé (reconnue Maison Sport Santé en 2020).

Très impliquée dans le développement du sport pour tous les âges, la VGA Saint-Maur rayonne au niveau départemental, régional, national et international.

Elle est gérée par des bénévoles assistés de salariés.

La VGA Saint-Maur est le 4^e club omnisports français par ses effectifs.

Au BILAN,

Avant répartition de l'exercice clos le **31 août 2021** dont le total est de
4 325 879 euros

et au COMPTE DE RÉSULTAT,

De l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total est de
3 787 985 euros et dégageant un excédent de **296.576 Euros**.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période
du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.

SOMMAIRE

INFORMATIONS		Produites	Non Produites	
			N.S. (1)	N.A. (1)
1.	FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	X		
2.	PRINCIPES/RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	X		
3.	COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN			
3.1	Actif Immobilisé	X		
	- Amortissements	X		
	- Frais d'établissement			X
	- Frais de recherche et de développement			X
	- Fond commercial			X
	- Différence d'évaluation sur les éléments fongibles			X
3.2	État des échéances des créances et des dettes	X		
	Éléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
	Variations des postes du passif issus de la réévaluation			X
3.3	Trésorerie	X		
3.4	Provisions	X		
3.5	Comptes De Régularisation			
	- Produits à recevoir	X		
	- Charges à payer	X		
	- Charges constatées d'avance	X		
	- Produits constatés d'avance	X		
	- Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
3.6	- Fonds Associatif	X		
4.	COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT			
4.1	Résultat Exceptionnel	X		
	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices			X
	Crédit-Bail			X
	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires			X
4.2	Rémunérations des dirigeants	X		X
4.3	Effectif moyen	X		
4.4	Honoraires des commissaires aux comptes	X		
5.	ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
5.1	Engagements financiers	X		
	Dettes garanties par sûretés réelles			X
	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts			X
5.2	Contributions volontaires	X		

(1) N.S. Non significatif

N.A. Non applicable

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.

Durée de cet exercice égal à 12 mois.

Activité partielle pendant la période du Covid 19.

Scission de la Section Handball.

Pour cet exercice, le résultat excédentaire s'élève à **296 576 €**

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre. À l'exception du passage ANC2018-06.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et du règlement ANC2018-06 relatif aux associations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :

- | | |
|-------------|---------|
| - bâtiments | 6-7 ans |
| - logiciel | 1 an |

- Aménagements et installations	6-8 et 10 ans
- matériel de transport	2-3 et 4 ans
- matériel informatique et de bureau	3-4 et 5 ans

L'amortissement économiquement justifié est celui de l'amortissement linéaire.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les Valeurs Mobilières de Placement sont comptabilisées pour leur valeur d'achat et dépréciées par provision si le cours le nécessite.

Provisions pour risques et charges

Provision pour risques (sociaux) :

Valeur initiale :	492 252
Reprises :	-126 462
Prov. Risques sections	64 900

Valeur finale :	430 690
------------------------	----------------

Comptes De Régularisation

Produits constatés d'avance (cotisations) :	741 329 €	(Fonctionnement)
Charges à payer :	503 982 €	(Fonctionnement)
Dont :		
○ Fournisseurs		224 436 €
○ Personnel et Organismes sociaux :		273 975 €

Contributions volontaires

Les contributions volontaires ne sont pas comptabilisées.

Leur valorisation et les méthodes utilisées sont décrites en 5.2

État des Créances et Dettes

LA VIE AU GRAND AIR

Période du 01/09/20 au 31/08/21
Edition du 14/02/22
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	39 800	2 300	37 500
Prêts (1) (2)	38 488	479	38 009
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :	78 288	2 779	75 509
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers	20 871	20 871	
Personnel et charges sociales à récupérer	53 319	53 319	
État et autres collectivités publiques	85 510	85 510	
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers	41 944	41 944	
TOTAL de l'actif circulant :	201 644	201 644	
TOTAL GÉNÉRAL	279 932	204 423	75 509
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	121 478	15 000	106 478	
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :	121 478	15 000	106 478	
Fournisseurs et comptes rattachés	224 436	224 436		
Usagers avances reçues	12 200	12 200		
Dettes relatives au personnel	270 226	270 226		
État et autres collectivités publiques	3 749	3 749		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes	503 982	503 982		
TOTAL :	1 014 594	1 014 594		
TOTAL GÉNÉRAL	1 136 072	1 029 594	106 478	

Immobilisations

LA VIE AU GRAND AIR

Période du 01/09/20 au 31/08/21
Edition du 14/02/22
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	167 028		
Constructions sur sol d'autrui	584 495		
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	36 113		
Installations générales, agencements et divers	442 667		
Matériel de transport	192 547		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	28 390		
Emballages récupérables et divers	1 599		
Immobilisations corporelles en cours			36 355
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 452 839		36 355
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	63 843		
TOTAL immobilisations financières :	63 843		
TOTAL GÉNÉRAL	1 516 682		36 355

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre			167 028	
Constructions sur sol d'autrui			584 495	
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		26 650	9 463	
Inst. générales, agencements et divers		21 152	421 515	
Matériel de transport		184 347	8 200	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		10 377	18 013	
Emballages récupérables et divers			1 599	
Immobilisations corporelles en cours			36 355	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		242 526	1 246 667	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		23 055	40 788	
TOTAL immobilisations financières :		23 055	40 788	
TOTAL GÉNÉRAL		265 581	1 287 455	

© Sage

Page 2

Amortissements

LA VIE AU GRAND AIR

Période du 01/09/20 au 31/08/21
Edition du 14/02/22
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement		8 472	8 472	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :		8 472	8 472	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre		121 864		121 864
Constructions sur sol d'autrui	97 416	58 450		155 866
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	33 539		25 363	8 176
Inst. générales, agencements et divers	432 804		26 545	406 259
Matériel de transport	186 397		180 247	6 150
Mat. de bureau, informatique et mobil.	26 126		8 113	18 013
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	776 283	180 314	240 268	716 328
TOTAL GÉNÉRAL	776 283	188 786	248 740	716 328

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	8 472		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	8 472		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	121 864		
Constructions sur sol d'autrui	58 450		
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	180 314		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	188 786		

LA VIE AU GRAND AIR

Période du 01/09/20 au 31/08/21
Edition du 14/02/22
Tenue de compte EURO

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

A- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
subventions		508 536	207 971	1 000	301 565
TOTAL		508 536	207 971	1 000	301 565

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise	44 387			44 387
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	232 566	41 842		274 408
Report à nouveau	831 917	164 452		996 369
Résultat comptable de l'exercice	140 064	156 512		296 576
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme	159 752		19 170	140 582
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	1 408 686	362 806	19 170	1752 322

Reconstitution des fonds propres section diminué par la régularisation (produits constatés d'avance – emprunt tronc commun)

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 -Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles sont composées principalement de : 165 194

- Sur opérations de gestion
- Dont sur exercice antérieur 138 977 euros

Les produits exceptionnels sont composés principalement de :

- Opérations de gestion 156 773 euros

- Dont sur exercice antérieur 103 019 euros
- Opérations sur capital 86 958 euros
- Dont reprise de provisions pour 67 788 euros
- Dont reprise subvention d'investissement 19 170 euros

4.2 -Rémunération des dirigeants

Les trois plus hauts dirigeants ne sont pas rémunérés et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

4.3 -Effectif Moyen (équivalent temps- plein)

	<u>AU 01/09/2020</u>	<u>AU 31/08/2021</u>
- Personnel Administratif	9	10
- Éducateurs - entraîneurs	38	39
TOTAUX	47	47

4.4 -Honoraires du Commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 20 020 euros TTC, sur la mission légale et 16 487 euros sur les autres missions (examen limité pour Fédérations , scission Hand et attestations pour subventions).

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1 –Engagements Financiers

A – Crédit- Bail

Néant

B – Autres Engagements

Néant

5.2 Contributions volontaires

L'Association s'appuie pour mener ses actions sur des bénévoles. Ce bénévolat concerne des tâches administratives et également des fonctions d'encadrement sportif.

La VGA Saint-Maur bénéficie également, à titre gratuit, de la jouissance des installations mises à disposition par la commune de Saint-Maur-des-Fossés.

L'Association n'a pas opté pour l'inscription de ces contributions en comptabilité.

Valorisation du bénévolat

Nature des tâches accomplies :

Premièrement, la valorisation du bénévolat et des contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'association correspond à des tâches administratives, réunions, traitement du courrier, appels téléphoniques, gestion de site internet, relation avec les partenaires institutionnels (mairie, Conseil Départemental, fédération,) et commerciaux (sponsors).

Deuxièmement, cette valorisation correspond également à des fonctions d'encadrement sportif, d'accompagnateur, d'entraîneur sportif.

Evaluation du nombre de bénévoles :

La première série de tâches correspond aux fonctions des bénévoles dirigeants dont le nombre est variable selon les sections. Au minimum la section est dirigée par 5 personnes tandis que les sections les mieux encadrées ont une équipe dirigeante d'une dizaine de personnes. Au total le nombre de bénévoles dirigeants est de 190.

Pour ce qui est des fonctions liées directement à l'activité sportive nous estimons le nombre de bénévoles à 418, soit 11 personnes en moyenne par section.

Au total la VGA Saint-Maur fonctionne grâce à l'apport de ses 608 bénévoles.

Temps consacré à ces tâches :

Chaque bénévole donne au minimum 4 heures de son temps par semaine sur 30 semaines à l'année sur une saison normale. Une réduction importante de ces heures est imputée au confinement Covid. En effet, une grande majorité des sections n'ont pas eu d'activité durant cette période, Nous passons donc de 72000 heures à 48000 heures de travail pour cette saison.

Valorisation :

Concernant la valorisation de chaque heure de bénévolat, en procédant par analogie, nous nous référons au salaire minimum conventionnel pour les employés du groupe 2 soit, pour un salarié travaillant au maximum 10 heures par semaine : 11.11 euros brut par heure.

Suivant cette méthode d'évaluation le montant de la valorisation comptable du bénévolat est de 533 280 € brut.

A ce chiffre il faut apporter les réserves nécessaires tenant notamment à la difficulté de connaître précisément, pour chaque section, le nombre d'heures passées par chaque bénévole pour aider la VGA Saint-Maur. C'est pourquoi nous avons retenu des chiffres estimés raisonnables.

Valorisation de la mise à disposition des installations

La valorisation de cette contribution est estimée à 4 099 178.34 € par la commune pour cet exercice.

DÉPARTEMENT
DU
VAL-DE-MARNE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

SERVICE
DES SPORTS

VGA SAINT MAUR

Récapitulatif saison 2020/2021

VGA AIKIDO NOCQUET	11 891,25
VGA AIKIDO TAMURA	40 425,00
VGA ATHLÉTISME	84 485,63
VGA BASKET	302 242,50
VGA BOXE	114 056,25
VGA DANSE RYTHMIQUE	215 788,13
VGA E.P.I.S.	126 105,00
VGA ESCRIME	107 625,00
VGA FOOTBALL MASCULIN	126 735,00
VGA FOOTBALL FÉMININ	116 143,13
VGA GR	55 426,88
VGA GYMNASIQUE	204 618,75
VGA HALTÉROPHILIE	184 576,88
VGA KARATÉ	76 387,50
VGA PENTATHLON MODERNE	36 668,10
VGA RUGBY	137 130,00
VGA SPORT HANDICAP	32 471,25
VGA SPORTS D'EAU	415 215,94
VGA TAI CHI CHUAN (BIEN-ÊTRE)	28 468,13
V.G.A. TENNIS	6 221,25
VGA /SMUS TENNIS DE TABLE	668 729,25
VGA /STELLA SPORTS BADMINTON	337 286,25
VGA / STELLA SPORTS HANDBALL	374 748,80
VGA MULTISPORTS BIEN-ÊTRE (SPORTS ÉVASION)	17 325,00
VGA VOLLEY	258 195,00
VGA YOGA	20 212,50

TOTAL VGA	4 099 178,34
------------------	---------------------

Hôtel de Ville
Téléphone : 01 45 11 65 65
Courriel : nouscontacter@mairie-saint-maur.com

Toute correspondance doit être adressée à
Monsieur le Maire de Saint-Maur - Hôtel de Ville - 94107 SAINT MAUR DES FOSSÉS CEDEX

5. Rapport du Commissaire aux Comptes

Vous trouverez le rapport du Commissaire aux Comptes, Madame Juliette BENOIST D'ÉTIVEAU en annexe de ce rapport.

6. Budget prévisionnel 2021/2022

N° COMPTE	CHARGES	PREVISIONNEL 21/22
	INTITULE	MONTANT
602200	Produits d'entretien	
603000	Variation de stock	10 000
605100	Achats de matériel sportif (ballons,...)	83 000
605200	Achats d'équipements sportifs (maillot, short,...)	142 000
605400	Achats de récompenses (trophés, médailles,...)	12 000
606100	Achats non stockés (gaz, électricité, eau,...)	5 500
606300	Fournitures entretien (petit équipement de moins de 500€)	17 500
606400	Fournitures de bureau (papiers, photocopies, cartouches d'encre,...)	11 000
606410	Petits matériels informatiques	9 000
606500	Fournitures medicales (pharmacie)	10 000
606600	Carburant non stocké (essence)	6 000
607100	Achats d'équipements (pour revente)	1 200
607200	Achats aliments boissons (pour revente)	2 800
	TOTAL COMPTE 60	310 000
613200	Locations terrains / locaux	1 500
613300	Locations de matériel	6 000
613500	Locations de véhicules	3 000
614000	Charges locatives	16 500
615200	Entretien / réparations sur biens immobiliers	32 000
615300	Entretien / réparations sur biens mobiliers	34 500
615600	Contrats de maintenance (informatique, photocopieuse,...)	18 000
616100	Assurances	19 500
618100	Abonnements et Documentations	5 000
618540	Frais de Stage sportif	4 000
618560	Frais de formation (diplômante ou non)	36 000
	TOTAL COMPTE 61	176 000
622600	Honoraires (auto-entrepreneur, kiné, médecin, osteo,...)	106 000
622700	Frais acte et contentieux	1 000
623100	Annonces et insertions	1 000
623400	Cadeaux	8 000
623500	Récompenses médailles	3 000
623700	Publication de l'association (journal, guide...)	4 000
623800	Pourboires	1 000
624000	Transports collectifs (car, train, avion, métro, taxis,...)	38 000
625100	Frais d'hébergement (hôtel, ...)	53 000
625140	Remboursements des indemnités kilométrique (1)	4 000
625200	Frais de restauration	23 000
625300	Frais de déplacements (péage, parking,...)	2 500

625700	Réceptions, animations	10 000
625800	Frais d'arbitrage	7 500
625900	Remboursements franchise URSSAF quasi-bénévoles	77 000
626100	Liaisons informatiques et internet, téléphone, fax	16 000
626300	Affranchissements, timbres (frais poste)	1 000
627800	Frais bancaires (commissions-frais)	8 000
628000	Cotisations diverses (fédérale, comité jumelage etc...)	5 000
	TOTAL COMPTE 62	369 000
631100	Taxe sur les salaires	48 000
633300	Formation Professionnelle Continue	19 000
633400	Participation à l'effort de construction	5 000
635800	Autres taxes (timbres fiscaux,...)	2 000
	TOTAL COMPTE 63	74 000
641100	Salaires (salaire brut)	1 400 000
641200	Congés payés	4 000
641400	Indemnités et avantages divers	46 000
645100	Charges sociales	600 000
645120	Charges sociales sur congés payés	3 000
645200	Mutuelles	17 000
647500	Médecine du travail	6 000
	TOTAL COMPTE 64	2 076 000
651000	Licences	155 000
652000	Engagements	36 000
653000	Mutations des sportifs	1 000
657100	Aides financières octroyées	18 000
658000	Charges de gestion courante (diff règlements, pénalités de matchs,...)	4 000
658400	Cotisations reversée au Siège VGA	230 000
	TOTAL COMPTE 65	444 000
661600	Charges sur Intérêts bancaires (découverts bancaires)	1 500
	TOTAL COMPTE 66	1 500
671800	Charges Exceptionnelles (chèques périmés,...)	31 000
672000	Charges sur exercice antérieur	80 000
	TOTAL COMPTE 67	111 000
681000	DAP	50 000
6811200	Dotations Amortissements	18 500
6815000	Dotations risques	35 000
6814200	Engagements sur ressources	
	TOTAL COMPTE 68	103 500
	TOTAL CHARGES	3 665 000,00 €

N° COMPTE	PRODUITS	PREVISIONNEL 21/22
	INTITULE	
706000	Prestations de services à des membres (cours particulier, location de matériel, droit à jouer)	45 000
706100	Prestations de services à des non-membres (cours particulier, loc de matériel, droit à jouer)	5 000
706001	Participation stage	90 000
706251	Bar, buvette, restauration-soirée VGA	4 000
706254	Prestations publicitaires (sponsoring, parainage)	11 000
706300	Partenariats	9 000
707100	Ventes équipements / matériel à des membres (2)	8 000
707200	Ventes équipements / matériel à des non-membres	500
708100	Produits d'activité annexe (billetterie)	1 000
	TOTAL COMPTE 70	173 500
741100	Subventions Municipales	443 000
741110	Subventions Conseil Général du Val de Marne	105 000
741120	Subventions Régionales (hors emploi tremplin)	6 500
741130	Subventions CNDS (hors Plan Sport Emploi)	9 500
741140	Subventions Fédérales	60 000
741146	Autres subventions (à détailler)	18 500
741160	Subventions CNDS Plan Sport Emploi	31 000
741800	Fonds de solidarité	
741800	Subventions ASP	88 000
745200	Concours publics-mecenat+dons	69 000
745100	Aides ANS	70 000
	TOTAL COMPTE 74	900 500
756200	Cotisations membres actifs	2 507 000
756800	Droits d'entrée des membres	
758000	Produits de gestion courante	1 500
758100	Dons et mécénats (entreprise ou particulier)	
758200	Dons des bénévoles à l'association (abandons de frais...)	
758400	Mutation sportifs	
758500	Participation stagiaires	3 000
	TOTAL COMPTE 75	2 511 500
761100	Produits Financiers (intérêts placements)	3 000
767000	Revenus des Valeurs Mobilières de Placement (parts sociales)	5 000
	TOTAL COMPTE 76	8 000
771000	Soutiens exceptionnels	8 000
772000	Produits sur exercices antérieurs	2 500
777000	Quote part subv	19 000
778000	Reprise sur amortissements et provisions	25 000

781500	Reprise sur prov ch exploitation	5 000
791000	Reprise sur amortissements et provisions	12 000
	TOTAL COMPTE 77	71 500
	TOTAL PRODUITS	3 665 000,00 €

7. Élection du tiers sortant du Conseil d'Administration

Chaque année, le tiers du Conseil d'Administration (composé de 17 membres pour 18 places) se renouvelle.

Cette année, 8 postes sont donc à pourvoir. 5 candidats se sont présentés pour cette élection (4 membres sortants qui se représentent pour un nouveau mandat et 1 membre entrant).

- Anne ROMAIN - membre sortant
- Christine SILORET - membre sortant
- Yves TOUSSAINT - membre sortant
- Pierre GARÇON - membre sortant
- Gilbert HERNANDEZ – membre entrant

8. Questions diverses

Aucune question reçue.

9. Annexes

9.1. Médailles d'ancienneté de la VGA Saint-Maur

Les médailles d'ancienneté n'ont pas été distribuées cette saison.

9.2. Médaillés Jeunesse et Sport

Le Comité des Médaillés Jeunesse et Sports du 94 n'a pas attribué de médailles cette saison.

9.3. Résultats sportifs 2020/2021

9.3.1. Badminton

En individuel

- **2^{ème} place sur le podium en Championnats d'Europe Junior** : Yanis GAUDIN (U19) en simple et par équipe avec l'équipe de France, Émilie VERCELOT (U19) par équipe avec l'équipe de France, Nicolas HOAREAU (U19) par équipe avec l'Équipe de France.
- **1^{ère} et 2^{ème} place aux tournois internationaux : Open Espagne Junior U19** : Maël CATTOEN, vainqueur en mixte finaliste en double Homme.
- **1^{ère} place aux tournois internationaux : Open Bulgarie Junior U19** : Enogat ROY, vainqueur en simple
- **1^{ère} place aux tournois internationaux : Open Bulgarie Cadet U17** : Matys DURU vainqueur en mixte
- **2^{ème} place aux tournois nationaux : Top Elite National U15** : Marjolène RAFFIN en simple
- **3^{ème} place aux tournois nationaux : Top Elite National U17** : Matys DURU, en double homme
- Émilie VERCELOT Championne de France 2021 avec Flavie Vallet notre ancienne joueuse
- Charlotte GANCI Vice-championne de France 2021 avec Lorraine BAUMAN partenaire d'entraînement au club
- Enogat ROYest champion de France 2021 de double mixte junior avec sa partenaire Anya !
- Enogat ROYest Vice-champion de France 2021 finaliste en simple homme junior après une finale très accrochée !
- Maël CATTOEN est Vice-champion de France 2021 finaliste en double homme junior avec son partenaire Quentin

9.3.2. Escrime

En individuel

- **Médaille d'Or aux JO de Tokyo 2020** : Romain CANNONE, champion olympique
- **22^{ème} place aux JO de Tokyo 2020** : Sarra BESBES en épée individuelle

9.3.3. Haltérophilie

En individuel

- **4^{ème} aux JO de Tokyo 2020** : Dora TCHAKOUNTÉ
- **7^{ème} aux JO de Tokyo 2020** : Anaïs MICHEL

- DNF aux JO de Tokyo 2020 : Bernardin MATAM
- 1 médaille d'argent et 2 médailles de bronze pour Dora TCHAKOUNTÉ aux Championnats d'Europe d'haltérophilie
- Killian ARNOU est Champion de France en -73 kg.

9.3.4. Pentathlon moderne

En individuel

- **11^{ème} aux JO de Tokyo 2020** : Valentin BELAUD
- **Champions de France Triathlon** : Élise COSTE et Léo BORIES (U22)
- **1^{er} aux Compétitions Nationales HN Perpignan et Bordeaux et 3^{ème} au Championnat de France Triathlon** : Léo BORIES (U22)
- **1^{er} à la Compétition régionale Laser run et 3^{ème} au Championnat de France Triathlon** : Alexandre FADEEV (U15)
- **Vice-Champion de France Triathlon** : Diego LAVILLAT (U19)
- **Vice-Champion de France Triathlon** : Mathieu DUMORTIER (U13)
- **2^{ème} à la Compétition régionale Laser run** : Hugo CATHELINEAU (U13)
- **3^{ème} au Championnat de France Laser run et 3^{ème} au Championnat de Triathlon** : Ismael MESSAD (U13)
- **3^{ème} au Championnat de France Laser run** : Chloé GRANGE (U22)
- **3^{ème} à la Compétition régionale Laser run** : Martin MANGIN (U13)
- **3^{èmes} par équipe au Championnat de France Tétrathlon cadet** : Pierre BRANLARD, Diego LAVILLAT, Gabin ALVAREZ SILVA (U19)

9.3.5. Tennis

En individuel

- **5^{ème} place au challenge national** (équivalent championnat de France) : Igor BRANIA, battu en ¼ de finale par le champion de France. A battu ensuite tous les autres 1/4 de finalistes (catégorie jeunes).
- **1^{ère} place au championnat départemental du Val-de-Marne** : Louis KELLER (catégorie jeunes), Caroline BOUDERGUE, Florence LOPES, Florence LEJEUNE, Claudine BUSSIERE, Francyne BALLANDRAS (catégorie senior+).

9.3.6. Sports d'Eau

- **16^{ème} en ½ finale aux JO de Tokyo 2020** : Alaïs KALONJI

9.4. Rapports d'activités des sections

9.4.1. Aïkido Nocquet (5 adhérents en 2020/2021)

La saison a été très courte, du fait des conditions sanitaires. La section n'a pas eu d'activité, ni d'autres adhérents que les membres du comité directeur) pour les raisons suivantes :

- La salle omnisports du centre Gilbert Noël a été condamnée par des travaux.
- Le confinement, puis lors de la reprise l'interdiction des sports de contact.

Nous n'avons pas pu honorer les stages prévus.

La section a ensuite pu reprendre ses activités normalement grâce à ses enseignants bénévoles et à l'engagement de ses anciens.

9.4.2. Aïkido Tamura (58 adhérents en 2020/2021)



Cette saison encore, la section a su s'adapter aux restrictions imposées par la pandémie, avec le maintien des activités sous des formes alternatives : cours par vidéo dans un premier temps, puis pratique en extérieur sans contact et sans chute (soit devant le centre sportif par temps sec soit sous la halle de la Varenne par temps de pluie) selon des horaires aménagés.

Plusieurs stages ont pu être programmés (vacances de la Toussaint, d'hiver et d'été). Par ailleurs, grande nouveauté, des animations ont été organisées sur les bords de Marne tous les samedis du mois de juillet au square du Beach de 17h à 18h.

Le contexte sanitaire a fortement diminué l'effectif des adhérents de la saison, avec une perte d'un peu moins de 50% par rapport à l'exercice précédent.

Ces chiffres désolants s'avèrent malgré tout, honorables en comparaison des autres clubs d'aïkido d'Ile-de-France. Ceci s'explique par le bon maintien des adhésions des jeunes qui constituent le noyau dur de la section (80% < 20ans) avec une proportion estimable de pratiquantes (38% de femmes).

Cette saison a été aussi marquée par le départ de Matthieu Caillat, qui a brillamment secondé Jean-Claude JOANNES toute cette saison, et la disparition brutale d'un ancien pratiquant Raphaël PIERRET, ami de nombreux d'entre nous.

9.4.3. Athlétisme (405 adhérents en 2020/2021)

Les faits marquants et les perspectives de la Section :

La saison 2020/2021 a été de nouveau affectée par la pandémie de Covid 19. Les confinements et protocoles sanitaires qui se sont imposés ont largement perturbé l'organisation des entraînements et réduit considérablement le calendrier des compétitions. La Section a recherché et mis en place des programmations d'entraînement alternatives. Cinq soirées de Saint-Maur ont pu être organisées (1322 participations). Douze de nos athlètes se sont qualifiés sur des épreuves des Championnats de France organisés en fin de saison. La Section se projette plus sereinement sur la saison 2021/2022 : 430 adhérents déjà enregistrés, réussite de la 10^{ème} édition de la Saint-Maurienne, et une ambition sportive raisonnée.

9.4.4. Badminton (334 adhérents en 2020/2021)



Maintien des créneaux en gymnase pour les jeunes du mercredi : créneaux complets pendant le confinement, mise en place de créneaux en extérieur toutes les semaines - une dizaine de jeunes à chaque fois.

Malgré une météo peu clémente les jeunes ont persévéré et ça leur faisait du bien de se voir pendant ce confinement.

Tournoi de la petite boucle coorganisé avec la LIFB avec 58 jeunes pour les préparer à un brassage national

Championnats de France Jeune : 10 représentants, 6 médailles

dont Enogat ROY Champion de France de double mixte Junior, Vice-champion de France de simple homme Junior et Maël CATTOEN est Vice-champion de France junior en double homme et en double mixte.

Championnats de France Elite : 11 représentants, 3 médailles

dont Émilie VERCELOT Championne de France et Charlotte GANCI Vice-championne de France de double dame

Championnats de France Vétéran : 5 représentants

9.4.5. Basket (454 adhérents en 2020/2021)



La saison 2020/2021 qui a suivi la 1^{ère} crise du COVID a naturellement vu une baisse des adhérents.

La section basket en a enregistré un peu plus de 450 répartis en 31 équipes (1 mixte/20 masculines/10 féminines).

La saison précédente ayant été écourtée, toutes nos équipes ont repris dans le même championnat qu'en 2019/2020.

Nous avons des objectifs ambitieux mais les rencontres se sont bien vite arrêtées.

Nous avons alors concentré nos efforts pour maintenir le lien avec nos jeunes basketteurs et basketteuses ainsi qu'avec les familles.

Coachs, bénévoles, dirigeants, tout le monde a su se mobiliser pour que la passion de la balle orange subsiste et que tout le monde soit prêt pour le retour au jeu.

Un de nos temps forts a été la 1^{ère} édition du challenge Ousmane SANGARE au mois de juin, tournoi où petits et grands ont pris beaucoup de plaisir à se retrouver, et que nous espérons réitérer de saison en saison.

9.4.6. Boules Parisiennes (16 adhérents en 2020/2021)

De nombreux joueurs ont participé dans la saison marquée par la crise sanitaire que nous traversons à quatre concours fédéraux où ils ont brillé par leurs résultats.

Trois joueurs figurent dans les cinq premiers du classement fédéral où Philippe SOULIER occupe la première place.

La fédération (FFJBP) a décerné une mention spéciale à notre section pour son implication en plusieurs domaines.

9.4.7. Boxe anglaise (8 adhérents en 2020/2021)

Notre année 2020-2021 fut nulle en termes d'activité à cause de l'arrêt des sports en salle pour les adultes le 26 septembre. Dès octobre, nous proposons des activités en plein air (rendez-vous devant la salle et direction les bords de Marne). Mais, très rapidement les aléas du temps (pluie ; nuit qui tombe vite, etc..) ont fait que les effectifs, en tout cas le peu qui venait, ne venait plus.

Nous avons continué notre routine sportive en diffusant des vidéos à qui le demandait ou en informant de la tenue du cours dehors. Mais les conditions de circulation ne permettaient pas à bon nombre de pratiquants de venir aux cours.

La reprise se fit plutôt durant l'été où la mairie nous a ouvert la salle afin de la favoriser.

9.4.8. Danse (356 adhérents en 2020/2021)

Année bien sûr difficile avec la pandémie et le départ des 2 professeurs de Hip-Hop et Zumba. Après recrutement, les cours ont été assurés en visioconférence pour les enfants et les adultes. Bien évidemment le spectacle de l'année a été annulé.

9.4.9. EPIS (631 adhérents en 2020/2021)

Activité multisports pour les enfants de 5 à 12 ans : La section a fonctionné et accueilli les enfants toute la saison à l'exception du mois de novembre 2020 qui était en confinement strict, soit 90% de la saison.

Activité natation pour les enfants de 5 à 18 ans : La section a fonctionné en septembre et octobre 2020, 15 jours en janvier 2021 pour les enfants non-nageurs puis normalement en mai et juin 2021 pour tous les adhérents, soit 40% de la saison.

Activité natation d'entretien adultes : la section a fonctionné en septembre 2020 puis en juin 2021.

9.4.10. Escrime (143 adhérents en 2020/2021)

En 2020-2021, la section escrime enregistre une baisse de 12,05 % par rapport à l'an dernier, baisse des adhésions liée à la crise sanitaire de la Covid-19.

On notera une année blanche pour les compétitions ainsi que l'annulation des deux événements majeurs de la section : la Coupe du Monde de Fleuret féminin et le Circuit National des vétérans.

Pendant la crise sanitaire, la section a malgré tout mis en place des cours en extérieur dès que cela a été possible, principalement pour les enfants, et de la préparation physique pour les adultes. Un stage de perfectionnement a pu s'organiser en octobre 2020 animé par Sarra BESBES et Hippolyte BOUILLLOT, ce dernier étant en formation du diplôme de Maître d'armes.

Enfin, l'éclaircissement pour la section escrime viendra par la qualification aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020 de nos 2 athlètes, Sarra BESBES en individuel, et Romain CANNONE en individuel et par équipe. Romain CANNONE deviendra Champion Olympique le 25 juillet 2021.



9.4.11. Football féminin (210 adhérents en 2020/2021)

La saison 2020/2021 a été stoppée fin octobre 2020 pour toutes les catégories de la section. Aucun classement n'a été effectué. Seules des entraînements ont pu être maintenus dans la limite des consignes sanitaires.

9.4.12. Football masculin (675 adhérents en 2020/2021)



Malgré une saison de nouveau entachée par l'arrêt des championnats fin octobre 2021, la section a pu continuer les entraînements toute l'année et faire des matchs dès que les contraintes sanitaires ont été levées.

La demande d'inscription pour la saison présente était forte et cela s'est montré effectivement par une hausse significative des adhésions en septembre. Les petits comme les plus anciens étaient en manque

de matchs et cela se voit tous les weekends cette année.

9.4.13. Gymnastique (476 adhérents en 2020/2021)



L'année 2020/2021 a été particulièrement difficile avec les obstacles dus à la pandémie et les restrictions qui ont suivi.

La reprise en septembre 2020 a été effectuée dans de bonnes conditions mais dès le mois de novembre toutes les activités ont été arrêtées.

Aucune compétition organisée par la FFG

pendant cette année.

Une reprise partielle pour les gymnastes des cours compétition a été possible en mars avril 2021 en extérieur au parc du Tremblay à Champigny. La reprise complète a été possible à partir de mai en respectant les contraintes sanitaires.

Un stage de reprise a été organisé la dernière semaine d'août pour les gymnastes des cours compétition.

9.4.14. Gymnastique rythmique (69 adhérents en 2020/2021)



La saison a débuté par le non-accès au gymnase Gilbert Noël.

Les sections loisirs ont fait leurs cours en extérieur au mois de septembre puis au siège de la VGA Saint-Maur.

Les groupes compétitions faisaient leurs cours dans la salle de badminton. Puis lors du

confinement des cours en visioconférence ont eu lieu.

Quand les conditions sanitaires ont pu permettre le retour en extérieur, nous avons fait la demande à la mairie qui nous a accordé un terrain à Sucy où nous avons pu faire une animation de Pâques à la grande joie des enfants.

Puis retour au mois de mai au gymnase jusqu'à la fin de l'année.

9.4.15. Golf (57 adhérents en 2020/2021)



Nous tenons à souligner le dynamisme de la section VGA Golf, qui enregistre la meilleure progression nationale du nombre de ses adhérents (+70%), ayant dépassé les 70 membres à fin août 2021.

Nous avons la chance de pratiquer un sport qui n'a eu de restrictions que pendant le mois de confinement à l'automne 2020.

Grâce à l'implication de notre directeur sportif, nous avons pu dès lors proposer des animations régulières à nos adhérents : compétitions, challenge annuel avec 7 rencontres dans des golfs différents et une finale mémorable à Augerville-La-Rivière, championnat en match-play, weekend golfique, entraînements réguliers, accompagnement des nouveaux golfeurs...

En tant qu'association sportive sans terrain, nous avons noué de solides partenariats avec les différents golfs de l'Est parisien, permettant à nos membres de jouer à des conditions tarifaires privilégiées.

Nous avons également mis l'accent sur la communication pour faire connaître la section et attirer de nouveaux golfeurs : page Internet sur le site de la VGA Saint-Maur, page Facebook, démonstrations de golf ou de practice à des manifestations municipales ou initiations de sportifs d'autres sections de la VGA Saint-Maur.

Enfin, la demande de subvention faite auprès de l'Agence Nationale du Sport pour développer la section a été acceptée, ce qui nous permettra de poursuivre nos activités de promotion.

9.4.16. Haltérophilie / musculation (66 adhérents en 2020/2021)



Notre section a été très touchée par la crise sanitaire.

Cependant des faits sportifs de haut vol ont émaillé cette saison. Lors des JO de Tokyo, 3 de nos haltérophiles ont représenté la France, la Ville et la VAG Saint-Maur : Dora TCHAKOUNTÉ (4^{ème}) Anaïs MICHEL (7^{ème}) et Bernardin KINGUE MATAM.

Avec le titre de Champion de France 2021 de Killiann ARNOU, la saison s'annonce de très haute facture avec un début fracassant dans les championnats par équipes femmes et hommes !

9.4.17. Handball (355 adhérents en 2020/2021)



En raison de la pandémie de la COVID-19 pour le handball comme pour beaucoup de sections de notre club, notamment tous les sports collectifs en salle, la saison 2020-2021 a été une « saison blanche », toutes les compétitions étant neutralisées à l'exception du championnat de division 2.

Nos seniors 1 féminines se sont qualifiées à nouveau pour les « play-off » et ont terminé à la 2^{ème} place de leur poule, manquant de peu la qualification pour la finale d'accession à la division 1.

Sur le plan individuel, notre gardienne de buts Jemima KABEYA TSHISOLA a été sélectionnée en Équipe de France espoirs.

Par ailleurs, en raison de la professionnalisation de son équipe seniors 1 féminines, la section handball, en accord avec le Conseil d'Administration et après approbation par une Assemblée Générale Extraordinaire de la VGA Saint-Maur, a quitté le giron de la VGA Saint-Maur au 30 juin 2021 et a créé une nouvelle association : « Stella Saint-Maur handball » qui a démarré son activité pour la saison sportive 2021-2022.

9.4.18. Karaté / Boxe thaï (158 adhérents en 2020/2021)



Adhérents : 158

Dont Karaté 78 individus et Muaythai 80 individus

Contraintes en 2020/21

1/ Indisponibilité de la salle polyvalente dès la rentrée de septembre 2020

2/ Suppression des cours pour les plus de 18

ans dès le mois d'octobre et fermeture des cours enfants pendant une partie de la saison.

3/ Regrouper des cours pour les 14/18 ans et la suppression d'un cours pour les adultes.

4/ Mesures dûes aux restrictions COVID

Nos actions.

1/Nous avons maintenu les comptes Whatsapp ce qui nous a permis d'apporter des conseils personnalisés et de créer un lien entre les adhérents. La difficulté a résidé dans le nombre de messages et le suivi.

2/ Reprise mois de décembre et mai/juin 2020.

Décembre : Nous avons repris les cours pour les enfants sans difficulté. A contrario, la fermeture du centre à 19 heures 30 nous a obligés à supprimer les cours pour les 16/18 ans, qu'il était impossible de regrouper avec les plus jeunes.

3/Compétitions et stages suivant les directives des fédérations : limite du nombre de participants, pas de public etc...

4/Action stage recyclage et formation.

Nous avons assuré le suivi de la formation au cours de cette saison. Les stages de recyclage et action comprenant des regroupements se sont faits suivant les consignes des services de Jeunesse et des Sports.

Conclusion : cette saison a été difficile à vivre et il a fallu une adaptation permanente de l'encadrement et des bénévoles.

9.4.19. Multisport Bien-Etre (80 adhérents en 2020/2021)

Nous avons connu une baisse des inscriptions due à la pandémie de l'ordre de 30%, mais nous avons cependant maintenu l'équilibre financier.

Le fonctionnement de la section a bien évidemment été perturbé par la pandémie, mais nous avons mis en place des sessions par visioconférence et procédé à des compensations financières pour les réinscriptions à la saison 2021-2022.

9.4.20. Pentathlon Moderne (71 adhérents en 2020/2021)



Saison Olympique, Valentin BELAUD présent à Tokyo (11^{ème}). Léo BORIES participe aux Championnats d'Europe et du Monde juniors de Pentathlon avec l'équipe de France, 2^{ème} au Championnat de France de Pentathlon juniors. De nombreux podiums au championnat de France de laser run, Triathlé dans toutes les catégories d'âge et une 3^{ème} place par équipe au Championnat de France de Tétrathlon cadets. Développement de toutes nos activités loisirs et sport-santé.

9.4.21. Pétanque (47 adhérents en 2020/2021)

Du fait de la période inédite et exceptionnelle que le pays a traversée, il n'a pas été possible d'organiser les animations conviviales et festives qui avaient été au programme des exercices précédents.

9.4.22. Randonnée (180 adhérents en 2020/2021)



Ce fut encore une année mouvementée, dictée par les événements sanitaires qui nous ont conduits à nous adapter en permanence. Mais, malgré ces circonstances, des randonnées toujours plus nombreuses (près de 20 par mois). Un choix toujours plus varié pour répondre aux souhaits de nos adhérent(e)s. Un succès pour les propositions de randonnées plus culturelles ou de visites avec guide. Un grand moment cette année : sa semaine de

randonnée, courant juin, dans la Drôme provençale : 7 jours de découverte dans une ambiance chaleureuse et festive.

9.4.23. Rugby (240 adhérents en 2020/2021)



La saison 2020-2021 a été complètement perturbée par la crise sanitaire.

1. Contexte général

Si les activités avaient pu reprendre dès la mi-août 2020 et les compétitions dès la rentrée de septembre, le confinement général du 29 octobre au 30 novembre 2020 a malheureusement donné un coup d'arrêt définitif à l'ensemble des compétitions amateurs pour la saison 2020-2021.

Les pratiques sportives encadrées en extérieur ayant été à nouveau autorisées à l'issue du confinement, toutes les catégories ont pu reprendre les entraînements dès le début du mois de décembre jusqu'à la fin de la saison moyennant l'application des protocoles conformes aux règles sanitaires et dans la limite des horaires permis par les mesures de couvre-feu lorsqu'elles ont été mises en place.

2. Bilan sportif

- Les +18, n'ont pu jouer que 2 matchs de championnat en Honneur régional (2 victoires en déplacement au Red Star et à Lagny) ;

- Les -19 ans (régional 1), en entente avec le BVB et Yerres, avaient bien commencé leur saison avec 2 victoires en déplacement avant l'arrêt des compétitions. Les -16 ans (régional 2), en entente avec BVB, n'ont pour leur part joué qu'un seul match (victoire à Nemours) ;
- L'école de rugby (3 à 14 ans), dont les effectifs ont bénéficié d'une très forte croissance (+50%), a connu une fréquentation et une activité intense tout au long de la saison malgré la suspension des compétitions et le confinement de novembre 2020. Cinq stages ont pu être organisés à l'occasion des vacances scolaires.

9.4.24. Sport handicap (48 adhérents en 2020/2021)



Le statut « prioritaire » donné par l'Education Nationale aux personnes porteuses ou en situation de handicap a permis à la VGA Sport Handicap d'assurer **sans interruption** toutes les séances du samedi après-midi durant la saison 2021-2022 malgré le contexte covid. Nos adhérents, ont fait honneur à leur club en respectant à la lettre les consignes sanitaires (port du masque et utilisation massive de gel)

- Mutualisation des activités Handisports et Sports adaptés organisées pendant la même séance et généralisation d'accès aux séances des fratries des participant(e)s afin de favoriser l'intégration des adhérent(e)s : ces deux mesures étant soutenues par les parents.
- Comité directeur de la section étoffé, féminisé et « professionnalisé »
- Durant ces derniers mois difficiles, indéfectible soutien de la part des comités régionaux et départementaux de la FFH et de la FFSA.

9.4.25. Sports d'eau (602 adhérents en 2020/2021)

La date du 17 mars 2020 a annoncé un confinement général et a mis fin à toutes les activités de notre section pour cause de crise sanitaire avec une perte de 519 licenciés. Des séances d'animation en visioconférence et des activités en plein air dans les squares de Saint-Maur ont été proposées pendant le confinement. De retour dans les bassins fin juin, des sessions de « Sauv'nage » ont eu lieu : 21 enfants ont obtenu leur diplôme.

Nos plongeurs n'ont pu participer qu'aux Championnats LIFN et Championnats de France.

Pour les plongeurs de Haut Niveau, même s'ils pouvaient s'entraîner, les JO de Tokyo ont été reportés pour lesquels Benjamin AUFFRET était sélectionné.

Alaïs KALONJI termine 18^{ème} au tremplin de 10 m à la Coupe du Monde en mai 2021 à Tokyo.

Aux Championnats d'Europe en mai 2021 à Budapest, Naïs GILET termine 10^{ème} au 1 m, Jade GILET 16^{ème} au 1 m, Maïssam NAJI 18^{ème} au 10 m, Alais KALONJI 7^{ème} au 10 m et Naïs GILLET 22^{ème} au 3 m.

Notre section a reçu les labels "Développement - mention compétition niveau régional" en natation course, plongeon, water-polo et natation artistique, ainsi que le label "Développement - mention Ecole de natation française".



9.4.26. Sports Santé (49 adhérents en 2020/2021)



Malgré la pandémie de Covid 19, la section Sport Santé a fonctionné, forte de la reconnaissance de la VGA Saint-Maur au titre de Maison Sport Santé et de l'élection de Pierre GARÇON au Conseil d'Administration de la FFCO, au siège de médecin fédéral.

Voici le résumé de l'activité de notre section en quelques chiffres :

- 65 adhérents à la section Sport Santé, dont une douzaine dans le cadre du « Sport sur Ordonnance ».
- 6 séances hebdomadaires d'activité physique adaptée, en salle, au siège de la VGA Saint-Maur avec différents niveaux d'intensité, encadrées par 3 enseignants APA (activité physique adaptée).
- Participation à des événements spécifiques :
 - la journée « Ça bouge à Saint-Maur ! » le 26 juin 2021
 - 10 interventions d'information et de prévention, auprès des 140 jeunes inscrits dans le cadre du Service National Universel, du 21 juin au 2 juillet 2021.

- Activités perturbées par la crise sanitaire :
 - les interventions hebdomadaires à la Maternité de Saint-Maurice en direction des futures mamans diabétiques se sont poursuivies mais moins intensément.
 - Le 2^{ème} forum « Omnisports Santé » n'a pu être organisé. Il a été reprogrammé pour le 2 octobre 2021.
 - La 7^{ème} « rencontre VGA Sport-Santé » sur le thème de l'enfant, déjà déprogrammée en 2020 n'a pas pu avoir lieu. Elle est reportée en 2022.

9.4.27. Taï Chi Chuan / Qi Gong (58 adhérents en 2020/2021)

La rentrée de la saison 2020/2021 a été marquée par un arrêt des activités en salle très peu de temps après la reprise de septembre 2020.

Comme toutes nos activités s'adressent à des adultes et se pratiquent en salle, nous avons immédiatement proposé des séances en visioconférence, plus faciles pour le Pilates et le Qi Gong que pour le Taï Chi Chuan qui nécessite l'apprentissage d'un enchaînement et donc des déplacements.

Afin de compenser cette pratique dégradée, nous avons permis à nos adhérents du Pilates de suivre non pas seulement le cours auquel ils étaient inscrits, mais tous les créneaux hebdomadaires qu'ils souhaitaient : c'est ainsi que nombre d'entre eux ont participé à 2 voire 3 séances par semaine.

Quant aux cours de Taï Chi Chuan et de Qi Gong, chaque fois que la météo nous a permis de le faire, les cours ont été assurés en extérieur avec la contrainte supplémentaire de l'aménagement des horaires pendant la durée du couvre-feu.

Ainsi, tous nos cours ont été assurés sans autre interruption que celles habituelles (2^{ème} semaine des vacances scolaires).

Nous nous sommes efforcés, pendant toute cette saison – la reprise en salle n'ayant pu se faire que pour les 4 dernières semaines de la saison – de rester en contact avec nos adhérents.

Pour autant, certains n'ont pas souhaité suivre des cours en visioconférence et, pour les autres, il est certain que, malgré l'investissement formidable de nos enseignants, la prestation n'était pas au niveau qui pouvait être attendu ce qui nous a contraints à proposer une remise sur la cotisation 2021/2022.

9.4.28. Tennis (948 adhérents en 2020/2021)

Une année malheureusement difficile d'un point de vue sportif puisqu'il n'y a eu aucun championnat par équipe et pas de championnat individuel.

Le club a navigué entre confinement et couvre-feu une partie de l'année comme tous. Le comité a réussi à maintenir le maximum de possibilités de jeu pour les adhérents en montant les bulles tardivement (début décembre) et en les démontant très tôt (fin février).

9.4.29. Tennis de table (276 adhérents en 2020/2021)



Cette saison pongiste 2020/2021 a malheureusement été dans la continuité de la précédente : pratique aléatoire en fonction des catégories (possible par période pour les jeunes et nulle pour les adultes), animations festives mises de côté, compétitions arrêtées prématurément à la Toussaint ! Néanmoins, divers concours et séances ont été proposés à distance pour entretenir le lien (cf. photo jointe qui fait

référence au concours pâtissier). L'impact de cette crise s'est ressenti par la perte d'un tiers de nos adhérents (de 405 à 265) ! Malgré les difficultés, la section a fait le choix en fin de saison de dédommager les adhérents d'un montant adapté à chacun en laissant le choix d'un remboursement, d'un avoir ou d'un don.

9.4.30. Voile (37 adhérents en 2020/2021)

Dès que nous avons eu l'autorisation de naviguer, nous avons repris les cours habituels à savoir :

- Le samedi matin : l'école de voile adulte, l'après-midi l'école pour les enfants et l'école de sport
- Le dimanche l'école de voile adulte.

Un de nos jeunes s'est qualifié aux Championnats d'Europe et du Monde en ILCA (laser radial).

Aux vacances de printemps le stage de ligue a été annulé à cause de la pandémie. Nous avons alors fait naviguer les adhérents volontaires avec les enfants des autres clubs.

Cette année nous avons reçu des groupes de scouts marins.

Les scolaires habituels n'ont pas pu venir à cause de la pandémie et des problèmes liés au certificat de natation non obtenu à cause des piscines fermés.

Les projets en collaboration avec le département autour de l'environnement nous ont amenés des collèves de tout le Val-De-Marne.

La location de paddle avec une réservation sur internet a bien fonctionné.

Une classe de SEGPA est venue autour d'un projet voile métier nautique (port) environnement.

Notre éducateur sportif nous a quittés pour une reconversion professionnelle. Nous sommes en recherche d'un remplaçant.

Nous avons toujours le problème de notre mise à l'eau qui n'est plus opérationnelle.

En 2022 nous allons avoir un gros souci de stockage de matériel puisque la Maison de la Nature ne souhaite plus nous accueillir et que la mairie ne nous actuellement proposé aucune solution de remplacement

Notre base de voile, Quai de La Pie devrait avoir un rôle à jouer dans le dynamisme de ce quartier. Nous aimerions que la mairie en prenne conscience et nous aide davantage.



9.4.31. Volley (212 adhérents en 2020/2021)



Difficile pour la section Volley de dresser un bilan sportif pour la saison 2020/2021... Dès septembre, après des mois d'attente, la reprise a été semée d'embûches :

- Travaux dans nos salles nous empêchant de reprendre sereinement notre activité
- Puis arrêt des activités en octobre
- Puis, salles réquisitionnées pour devenir centre de vaccination...

Malgré tout, des solutions ont été

proposées, organisées permettant notamment à notre section de reprendre le Volley-ball en extérieur et de pratiquer un nouveau sport, le Beach Volley permettant à nos M13 et M15 filles de s'engager en Coupe de France Beach. Nos M15F y faisaient un beau parcours, l'aventure s'arrêtant au 3^{ème} tour pendant que nos M13F se qualifiaient pour la poule finale à PAU et terminaient 10^{èmes}. Malheureusement, nos autres équipes terminaient sur une saison blanche ! La reprise en septembre 2021 a été menée de front par nos bénévoles et nos joueurs plus motivés que jamais ! Une nouvelle histoire commence pour notre famille Volley !

9.4.32. Yoga (74 adhérents en 2020/2021)

74 adhérents en septembre 2020, avec un quota de 15 participants avec jauge 15 pour les séances menées par Caroline et Mégane. Cette dernière ayant démissionné, Patricia et Élise ont été embauchées et ont dispensé les cours en visioconférence jusqu'au 9 juin 2021.

Les séances ont ensuite repris en salle jusqu'à la fin de la saison.

9.5. Communiqués officiels

Voir pages suivantes



COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU 13/10/2020 VGA SAINT-MAUR OMNISPORTS

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous compter, vous ou votre enfant, parmi nos adhérents pour la saison 2020/2021 et nous vous en remercions.

Comme vous le savez, la lutte contre la propagation de la COVID 19 fait partie de nos priorités : à ce titre nous avons mis en œuvre dès la rentrée, en lien avec le service des sports de la Ville de Saint-Maur, un protocole sanitaire strict qui doit garantir votre participation aux activités du club en toute sécurité.

Malgré cela, la situation sanitaire peut conduire les autorités à imposer au club d'annuler certains cours, entraînements ou pratiques libres.

C'est, notamment, le cas depuis le 26 septembre puisque, comme vous le savez, les installations sportives closes (gymnases et piscines) sont fermées aux adultes.

Il peut en outre arriver, qu'en raison de la contamination d'un encadrant ou d'un ou plusieurs adhérents nous soyons contraints d'annuler votre participation à certaines de nos activités.

Nous nous efforçons de remplacer ces cours par une pratique en extérieur lorsque le temps le permet et, sinon, nous tâcherons de les récupérer dans la mesure du possible notamment pendant les petites vacances scolaires de la Toussaint, de Noël, d'Hiver et de Printemps. Nous proposons aussi, lorsque l'activité s'y prête, des cours en vidéo.

Nous sommes parfaitement conscients qu'il ne s'agit là que de solutions palliatives qui ne remplacent aucunement les cours pour lesquels vous avez souscrit une adhésion mais nous avons à cœur, connaissant l'importance de la pratique sportive, de vous proposer de telles solutions.



Nous espérons que ces dispositions vous paraîtront suffisantes pour patienter et que vous nous maintiendrez votre confiance en confirmant votre adhésion car c'est à ce prix que nous pourrions poursuivre l'ensemble des activités lorsque la situation sanitaire se sera améliorée.

Si, malgré nos efforts, ces mesures s'avéraient insuffisantes en raison d'un trop grand nombre d'annulations et/ou de l'indisponibilité des installations sportives, la section du Club à laquelle vous adhérez pourrait vous proposer une compensation, notamment, en raison des cours annulés et non remplacés et après déduction des frais administratifs fixes tels que le coût de la licence sportive, la participation aux frais de gestion du siège de la VGA Saint-Maur, l'assurance du Club.

Nous souhaitons toutefois attirer votre attention sur la gravité de la situation inédite à laquelle nous sommes confrontés : certes, l'Etat nous apporte différentes aides, mais nos salariés ont repris leurs activités et ne sont donc plus au chômage partiel puisqu'ils encadrent nos mineurs ainsi que toutes les activités en extérieur (adultes et mineurs).

Autrement dit, les compensations que nous nous engageons à vous accorder au titre des cours et entraînements en salle dont les adultes n'auraient pu bénéficier, ne seront possibles que si nous pouvons poursuivre nos activités grâce à votre soutien.

Nous comptons sur votre compréhension et vous invitons à vous rapprocher des responsables des sections auxquelles vous adhérez pour évoquer ces différentes questions.

Le Conseil d'Administration de la VGA Saint-Maur



COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU 17/02/2021 VGA SAINT-MAUR OMNISPORTS

Madame, Monsieur,

Certains adhérents nous interrogent sur les modalités de remboursement des adhésions en raison de l'impact de la crise sanitaire sur l'organisation des activités proposées par les sections durant la saison 2020/2021.

C'est l'occasion de rappeler le communiqué diffusé par le Conseil d'Administration de la VGA Saint-Maur le 13/10/2020. (Communiqué accessible sur le site internet de la VGA ST MAUR).

Depuis le début de saison et tant que le club sera impacté par des mesures de restriction sanitaires, les sections s'efforcent de proposer, dès que cela est possible, des activités dans un format adapté aux contraintes (cours en extérieur, cours en visioconférence, ...).

Le club est conscient que ces solutions palliatives ne pourront satisfaire tous les adhérents et notamment ceux qui auront été le plus impactés par les mesures sanitaires. Nous pensons notamment aux adultes dont l'activité se déroule en intérieur.

Si, malgré les efforts consentis, ces mesures s'avéraient insuffisantes en raison d'un trop grand nombre de séances non réalisées et/ou de l'indisponibilité des installations sportives, la section du Club à laquelle vous adhérez pourrait vous proposer une compensation, après déduction des frais administratifs fixes tels que le coût de la licence sportive, la participation aux frais de gestion du siège de la VGA Saint-Maur, l'assurance du Club.

Toutefois, la crise sanitaire étant toujours d'actualité il est pour le moment trop tôt pour évaluer sérieusement les compensations qui seront possible, tant dans leur forme que leur volume. Elles dépendront des possibilités d'accueil qui nous seront offertes d'ici à la fin de saison.



Néanmoins, dès que cela sera possible, toutes les sections de la VGA Saint-Maur communiqueront à leurs adhérents les modalités compensatoires qu'elles auront pu arrêter.

Afin de bien comprendre notre démarche et dans le but de répondre aux adhérents qui ont sollicité un remboursement immédiat et intégral des adhésions, il convient de rappeler que le fonctionnement associatif qui est le nôtre est différent du fonctionnement d'une société commerciale proposant à ses clients des prestations sportives.

En effet, la cotisation est une somme d'argent versée par les membres pour contribuer au fonctionnement de l'organisme. Le versement d'une cotisation est un acte volontaire qui signifie l'adhésion au projet associatif et non une « avance » sur des services attendus (il ne s'agit pas d'une prestation de services). Par conséquent, un adhérent ne paye pas uniquement pour pratiquer « son » sport, il contribue à l'ensemble du fonctionnement de l'association.

C'est ce que rappelle bon nombre de fédérations sportives ainsi que le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et c'est ce principe de fonctionnement de la vie associative qui est également réaffirmé dans notre règlement intérieur.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre soutien pour que votre club puisse continuer à vous accueillir dès que cela sera possible.

Le Conseil d'Administration de la VGA Saint-Maur Omnisports

9.6. Rapport du Commissaire aux comptes

Juliette BENOIST D'ETIVEAUD

Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris



LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR

Rapports du commissaire aux comptes

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport spécial

Exercice clos le 31 Août 2021

**LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR.
Union des Sociétés Sportives de SAINT-MAUR**

V. G. A.
8, avenue du Nord
94100 SAINT-MAUR

Tel: 06 60 66 61 80

3, rue Mirabeau 94120 Fontenay-Sous-Bois
jbenoist@seinecomptabilite.fr

SIRENE: 388 574 899

Juliette BENOIST D'ETIVEAUD

Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris



LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Août 2021

Assemblée générale du 18 Février 2022

**LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR.
Union des Sociétés Sportives de SAINT-MAUR**

V. G. A.

8, avenue du Nord
94100 SAINT-MAUR

Tel: 06 60 66 61 80

3, rue Mirabeau 94120 Fontenay-Sous-Bois
jbenoist@seinecomptabilite.fr

SIRENE: 388 574 899



Juliette BENOIST d'ETIVEAUD
3 rue Mirabeau
94120 FONTENAY SOUS BOIS

LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR

Union des Sociétés Sportives de SAINT-MAUR
V.G.A.
8, avenue du Nord
94100 SAINT-MAUR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Août 2021

A l'assemblée générale de l'association LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR.

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Juliette BENOIST d'ETIVEAUD
Commissaire aux Comptes





Juliette BENOIST d'ETIVEAUD
3 rue Mirabeau
94120 FONTENAY SOUS BOIS

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Septembre 2020 au 31 Août 2021 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode lié à l'application du règlement ANC 2018-06 pour la 1^{ère} fois sur l'exercice comme indiqué dans la note Principe, Règles et Méthode Comptable de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables :

Votre association respecte notamment le principe de séparation des exercices.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des subventions à recevoir ou perçues d'avance.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable des principes de calcul ainsi que la correcte application de ces principes.

Estimations comptables :

Votre association constitue des provisions pour risques et charges.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à :

- Une prise de connaissance de la procédure suivie par l'association et des justificatifs utilisés pour identifier les risques et charges concernés,
- Un examen des événements postérieurs venant corroborer les estimations.

J. BENOIST d'ETIVEAUD
Commissaire aux Comptes



Juliette BENOIST d'ETIVEAUD
3 rue Mirabeau
94120 FONTENAY SOUS BOIS

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion adressés aux adhérents :

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier Principal.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président le 14 février 2022.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

J. BENOIST d'ETIVEAUD
Commissaire aux comptes





Juliette BENOIST d'ETIVEAUD
3 rue Mirabeau
94120 FONTENAY SOUS BOIS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Fontenay sous-bois
Le 14 Février 2022
La commissaire aux comptes


Juliette BENOIST D'ETIVEAUD

J. BENOIST d'ETIVEAUD
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

		31/08/2021		31/08/2020	
		Bout	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions temporaires d'usufruit				
	Concessions temporaires de droits similaires				
	Fonds communaux (I)				
	Autres immobilisations incorporelles (I)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terreins				
	Constructions	751 523	284 675	466 849	540 595
	Installations techniques mat. et outillage indus.	11 063	8 176	2 886	4 172
	Autres immobilisations corporelles	447 727	432 012	15 715	18 277
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	36 355	36 355		(43 300)
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINÉS A ÊTRE CÉDÉS				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	38 488		38 488	47 608
	Autres immobilisations financières	39 800		39 800	53 735
	TOTAL (I)	1 324 955	761 218	563 737	623 428
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	530		530	11 874
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 871		20 871	1 000
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	243 315		243 315	340 127
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT DISPONIBLES	372 512		372 512	289 155
		3 178 677		3 178 677	2 464 033
	Charges constatées d'avance	(13 180)		(13 180)	46 656
		TOTAL (II)	3 802 724		3 802 724
RECAPITULATION					
	Frais d'émission d'emprunt à éteindre (III)				
	Prime de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	5 127 679	761 218	4 366 461	3 774 272
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
101 343					
2 780					

J. BENOIST d'ETIVEAUD
Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

FONDS PROPRES		31/08/2021	31/08/2020
Fonds propres sans droit de reprise	Fonds propres		
Fonds propres statutaires	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, sous forme affectée à des fins non remunerables</i>		44 387
Fonds propres complémentaires	Exacts de réévaluation	44 387	
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds de réévaluation			
Reserves	Reserves		232 566
Reserves statutaires ou contractuelles		274 408	
Autres			
Report à nouveau	Report à nouveau	996 869	831 917
Excédent ou déficit de l'exercice	Résultat de l'exercice	296 576	140 064
Total des fonds propres (situation nette)	Total des fonds propres	1 611 740	1 248 934
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subv. d'inv. affectées biens renouvel		
	Droits des propriétaires		
	Exacts de réévaluation		
Fonds propres consommables	Subv. d'inv. sur biens non renouvel	140 382	159 752
Subventions d'investissement	Provisions réglementées		
Provisions réglementées	Total des autres fonds propres	140 382	159 752
Total des autres fonds propres	Total des fonds propres Total des fonds associatifs	1 752 222	1 408 686
Fonds propres liés aux legs ou donations	Fonds dédiés sur legs et donations		
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Sur subventions de fonctionnement	301 565	508 536
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Sur dons manuels		
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	Total des fonds reportés et décaisés	301 565	508 536
Provisions pour risques		436 690	492 252
Provisions pour charges	Total des provisions	436 690	492 252
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		121 478	149 401
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 400	1 385
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		224 436	258 825
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		273 975	170 975
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		519 265	136 713
Autres dettes		741 329	647 459
Produits constatés d'avance	Total des dettes	1 881 864	1 364 798
Exacts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	TOTAL PASSIF	4 366 461	3 774 272
Résultat de l'exercice exprimé en ententes		296 576,10	140 063,85
(1) Dont à moins d'un an		1 881 864	1 364 798
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		38	13 545

VGA ST MAUR - LA VIE AU GRAND AIR		Page : 4
Compte de Résultat 2/2		
	31/08/2021	31/08/2020
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	211 798	569 954
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	2 800	8 542
Autres intérêts et produits assimilés	4 916	862
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	7 716	9 404
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	1 474	1 637
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 474	1 637
RESULTAT FINANCIER	6 242	7 767
RESULTAT COURANT avant impôts	218 040	577 721
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	156 773	160 504
Sur opérations en capital	86 958	31 950
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	243 731	192 454
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	165 993	35 870
Sur opérations en capital	(198)	103
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		85 601
Total des charges exceptionnelles	165 795	121 574
RESULTAT EXCEPTIONNEL	78 536	70 879
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS	3 787 985	508 536
TOTAL DES CHARGES	3 491 409	4 763 352
EXCÉDENT ou DÉFICIT	296 576	4 623 388
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	296 576	140 064
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

VGA ST MAUR - LA VIE AU GRAND AIR		Page : 3
Compte de Résultat 1/2		
	31/08/2021	31/08/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 712 825	2 784 929
Vente de biens et services		
Ventes de biens	8 770	15 010
dont vente de dons en nature		
Ventes de prestations de service	165 922	262 355
dont parageages	9 000	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 481 592	1 396 164
Versements des fondateurs ou consommateurs de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Dons		
Mécénats	68 878	54 061
Legs, donations et assurances-vie		
Legs et donations	10 756	
Contributions financières	72 182	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 359	
Utilisations des fonds dédiés	22 220	32 860
Autres produits	4 149	
Total des produits d'exploitation	3 536 539	4 561 494
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	3 915	27 711
Variation de stock	10 660	(120)
Achats de matières et autres approvisionnements	116 591	43 561
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	946 742	1 549 866
Aides financières	18 098	
Impôts, taxes et versements assimilés	79 830	90 405
Salaire et traitements	1 716 149	1 358 841
Charges sociales	113 646	528 963
Dotation aux amortissements et dépréciations	81 580	118 012
Dotation aux provisions	18 800	(2 192)
Report en fonds dédiés	1 000	
Autres charges	217 730	276 495
Total des charges d'exploitation	3 324 741	3 991 540
RESULTAT D'EXPLOITATION	211 798	569 954

J. BENOIST d'EIFVAND
Commissaire aux Comptes

SOMMAIRE

INFORMATIONS		Produites	Non Produites
	N.S. (1)	N.A. (1)	
1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE		X	
2. PRINCIPES/RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES		X	
3. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN			
3.1 Actif Immobilisé		X	
- Amortissements		X	
- Frais d'établissement			X
- Frais de recherche et de développement			X
- Fond commercial			X
- Différence d'évaluation sur les éléments fongibles			X
3.2 État des échéances des créances et des dettes		X	
Éléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
Variations des postes du passif issus de la réévaluation			X
3.3 Trésorerie		X	
3.4 Provisions		X	
3.5 Comptes De Régularisation			
- Produits à recevoir		X	
- Charges à payer		X	
- Charges constatées d'avance		X	
- Produits constatés d'avance		X	
- Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
3.6 - Fonds Associatif		X	
4. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT			
4.1 Résultat Exceptionnel		X	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices			X
Credit-Bail			X
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires			X
4.2 Rémunérations des dirigeants		X	
4.3 Effectif moyen		X	
4.4 Honoraires des commissaires aux comptes		X	
5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
5.1 Engagements financiers		X	
Dettes garanties par sûretés réelles			X
Accroissements et allègements de la dette future			X
5.2 Contributions volontaires		X	

(1) N.S. Non significatif N.A. Non applicable

- VGA Saint-Maur, siège Omnisports -

- 60 -

J. BENOIST d'ETIVEAUX
Commissaire aux Comptes

4. Annexes comptables

VIE AU GRAND AIR

SIRET : 788 336 949 00029 -APE : 9312 Z

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021

PRESENTATION DE LA VGA SAINT-MAUR

La VGA Saint-Maur est une association sportive (loi du 1^{er} juillet 1901) reconnue d'utilité publique, membre de la Fédération Française des Clubs Omnisports, subventionnée par la ville de Saint-Maur des Fossés, par le Conseil Départemental du Val-de-Marne, par le Conseil régional Ile-de-France et par l'Agence Nationale du Sport.

Créée en 1919, elle propose la pratique de plus de 80 activités physiques et sportives au travers de ses 33 sections.

Elle couvre le sport loisir, le sport de compétition, le sport haut niveau et le sport santé (reconnue Maison Sport Santé en 2020).

Très impliquée dans le développement du sport pour tous les âges, la VGA Saint-Maur rayonne au niveau départemental, régional, national et international.

Elle est gérée par des bénévoles, assistés de salariés.

La VGA Saint-Maur est le 4^e club omnisports français au niveau des effectifs.

Au BILAN,

Avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2021 dont le total est de

4 325 879 euros

et au COMPTE DE RÉSULTAT,

De l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total est de

3 787 985 euros et dégageant un excédent de 296.576 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.

- VGA Saint-Maur, siège Omnisports -

- 59 -

 VGA Saint-Maur CLUB OMNISPORTS DEPUIS 1919	- 103^{ème} Assemblée Générale -	18 février 2022
FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE: Durée de cet exercice égal à 12 mois. Activité partielle pendant la période du Covid 19. Scission de la Section Handball. Pour cet exercice, le résultat excédentaire s'élève à 296 576 €	- Aménagements et installations : 6-8 et 10 ans - matériel de transport : 2-3 et 4 ans - matériel informatique et de bureau : 3-4 et 5 ans	
PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : - continuité de l'exploitation, - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre. A l'exception du passage ANC2018-06. - indépendance des exercices. Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et du règlement ANC2018-06 relatif aux associations. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :	Créances et dettes Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Disponibilités Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les Valeurs Mobilières de Placement sont comptabilisées pour leur valeur d'achat et dépréciées par provision si le cours le nécessite. Provisions pour risques et charges Provision pour risques (sociaux) : 492 252 Valeur initiale : -126 462 Reprises : 64 900 Prov. Risques sections : 64 900 Valeur finale : 430 690	
Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :	- bâtiments : 6-7 ans - logiciel : 1 an	
Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :	- bâtiments : 6-7 ans - logiciel : 1 an	
Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :	- bâtiments : 6-7 ans - logiciel : 1 an	
Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :	- bâtiments : 6-7 ans - logiciel : 1 an	
Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :	- bâtiments : 6-7 ans - logiciel : 1 an	

J. BENOIST d'ETIVEAUD
Commissaire aux Comptes

État des Créances et Dettes
LA VIE AU GRAND AIR

Période du 01/02/20 au 31/03/21
Edition du 14/02/22
Tenu de compte EURO

ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus de 1 an
DELACTIF IMMOBILISÉ			
Créances attachées à des participations	39 800	2 300	37 500
Frais (1) (2)	39 498	479	39 009
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :	79 298	2 779	76 509
DELACTIF CIRCULANT			
Usagers	20 871	20 871	
Personnel et charges sociales à récupérer	53 319	53 319	
Etat et autres collectivités publiques	85 510	85 510	
Comptes de régularisation, Ados, à organismes apparentés			
Débiteurs divers	41 944	41 944	
TOTAL de l'actif circulant :	201 644	201 644	
TOTAL GÉNÉRAL	279 932	204 423	76 509

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	121 479	15 000	106 479	
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :	121 479	15 000	106 479	
Fournisseurs et comptes rattachés	224 435	224 435		
Usagers avances reçues	12 200	12 200		
Dettes relatives au personnel	270 220	270 220		
Etat et autres collectivités publiques	3 749	3 749		
Comptes de régularisation, Ados, à organismes apparentés				
Autres dettes	503 982	503 982		
TOTAL :	1 014 594	1 014 594		
TOTAL GÉNÉRAL	1 186 072	1 029 594	106 479	

Comptes De Régularisation

Produits constatés d'avance (cotisations) : **741 329 €** (Fonctionnement)
Charges à payer : **503 982 €** (Fonctionnement)

Dont :

- o Fournisseurs 224 435 €
- o Personnel et Organismes sociaux : 273 975 €

Contributions volontaires

Les contributions volontaires ne sont pas comptabilisées.
Leur valorisation et les méthodes utilisées sont décrites en 5.2

J. BENOIST d'ETIVEAUD
Commissaire aux Comptes

Immobilisations
LA VIE AU GRAND AIR

Période du 01/09/20 au 31/09/21
Edition du 14/02/22
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions et immobilisations
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terreins	167 028		
Constructions sur sol propre	584 495		
Constructions sur sol d'autrui	36 113		
Installations générales, agencements et divers	442 697		
Matériel de transport	192 547		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	28 300		
Emballages 44-copiables et divers	1 589		
Immobilisations corporelles en cours			36 355
TOTAL Immobilisations corporelles :	1 422 859		36 355
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prestations et autres immobilisations financières	63 843		
TOTAL Immobilisations financières :	63 843		
TOTAL GÉNÉRAL	1 546 822		36 355

RUBRIQUES	Diminutions par ventes et cessions à l'exercice	Valeur brute fin d'exercice	Revalorisations positives
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terreins		167 028	
Constructions sur sol propre		584 495	
Constructions sur sol d'autrui		36 113	
Installations générales, agencements et divers	26 650	9 463	
Matériel de transport	21 152	421 515	
Matériel de bureau, informatique et mobilier	184 347	8 300	
Emballages 44-copiables et divers	10 577	1 589	
Immobilisations corporelles en cours		36 355	
TOTAL Immobilisations corporelles :	242 826	1 246 867	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prestations et autres immobilisations financières	23 035	47 788	
TOTAL Immobilisations financières :	23 035	47 788	
TOTAL GÉNÉRAL	265 861	1 297 435	

Page 2

Amortissements
LA VIE AU GRAND AIR

Période du 01/09/20 au 31/09/21
Edition du 14/02/22
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur nette fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terreins				
Constructions sur sol propre	97 416			121 864
Constructions sur sol d'autrui				155 689
Installations générales, agencements et divers	33 539			8 176
Matériel de transport	432 864			20 545
Matériel de bureau, informatique et mobilier	168 397			6 150
Emballages 44-copiables et divers	26 120			8 113
TOTAL Immobilisations corporelles :	776 235			240 288
TOTAL GÉNÉRAL	776 235			716 235

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terreins			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et divers	121 864		
Matériel de transport	58 450		
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages 44-copiables et divers			
TOTAL Immobilisations corporelles :	180 314		
TOTAL GÉNÉRAL	180 314		

TOTAL GÉNÉRAL	180 314		
----------------------	----------------	--	--

Page 3

J. BENOIST d'ETIVEAUD
Commissaire aux Comptes

TABEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise	44 387			44 387
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	232 566	41 842		274 408
Report à nouveau	831 917	164 452		996 369
Résultat comptable de l'exercice	140 064	156 512		296 576
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme	159 752		19 170	140 582

Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	1 408 686	362 806	19 170	1 752 322

Reconstitution des fonds propres section diminué par la régularisation (produits constatés d'avance – emprunt tronc commun)

COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 - Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles sont composées principalement de : 165 194

- Sur opérations de gestion
- Dont sur exercice antérieur 138 977 euros

Les produits exceptionnels sont composés principalement de :

- Opérations de gestion 156 773 euros

LA VIE AU GRAND AIR
Période du 01/09/20 au 31/09/21
Edition du 14/02/22
Taux de change EURO

TABEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

A. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au cours de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagements réalisés en fin d'exercice (8994)	Fonds engagés à engager en fin d'exercice (8994)	D = A - B - C
Subventions		A	B	C	D = A - B - C	
		528 530	207 971	1 000	301 566	
TOTAL		528 530	207 971	1 000	301 566	



18 février 2022

- 103^{ème} Assemblée Générale -

La VGA bénéficie également, à titre gratuit, de la jouissance de locaux mis à disposition par la commune de Saint-Maur des Fossés.

L'Association n'a pas opté pour l'inscription de ces contributions en comptabilité.

Valorisation du bénévolat

Nature des tâches accomplies :

Premièrement, la valorisation du bénévolat et des contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'association correspond à des tâches administratives, réunions, traitement du courrier, appels téléphoniques, gestion de site internet, relation avec les partenaires institutionnels (mairie, CG, fédération,) et commerciaux (sponsors).

Deuxièmement, cette valorisation correspond également à des fonctions d'encadrement sportif, d'accompagnateur, d'entraîneur sportif.

Evaluation du nombre de bénévoles :

La première série de tâches correspond aux fonctions des bénévoles dirigeants dont le nombre est variable selon les sections. Au minimum la section est dirigée par 5 personnes tandis que les sections les mieux encadrées ont une équipe dirigeante d'une dizaine de personnes. Au total le nombre de bénévoles dirigeants est de 190.

Pour ce qui est des fonctions liées directement à l'activité sportive nous estimons le nombre de bénévoles à 418, soit 11 personnes en moyenne par section.

Au total la VGA fonctionne grâce à l'apport de ses 400 bénévoles.

Temps consacré à ces tâches :

Chaque bénévole donne au minimum 4 heures de son temps par semaine sur 30 semaines à l'année sur une saison normale. Une réduction importante de ces heures est imputée au confinement Covid. En effet, une grande majorité des sections n'ont pas eu d'activité durant cette période. Nous passons donc de 72000 heures à 48000 heures de travail pour cette saison.

Valorisation :

Concernant la valorisation de chaque heure de bénévolat, en procédant par analogie, nous nous référons au salaire minimum conventionnel pour les employés du groupe 2 soit, pour un salarié travaillant au maximum 10 heures par semaine : 11.11 euros brut par heure.

- VGA Saint-Maur, siège Omnisports -

- 70 -

J. BENOIST d'ELVEAUX
Commissaire aux Comptes



18 février 2022

- 103^{ème} Assemblée Générale -

- Dont sur exercice antérieur
- Opérations sur capital
- Dont reprise de provisions pour
- Dont reprise sub invest :

103 019 euros
86 958 euros
67 788 euros
19 170 euros

4.2 Rémunération des dirigeants

Les trois plus hauts dirigeants ne sont pas rémunérés et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

4.3 Effectif Moyen (équivalent temps-plein)

	AU 01/09/2020	AU 31/08/2021
- Personnel Administratif	9	10
- Educateurs - entraîneurs	38	39
TOTAUX	47	47

4.4 Honoraires du Commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 20 020 euros TTC, sur la mission légale et 16 487 euros sur les autres missions (examen limité pour Fédérations, scission Hand et attestations pour subventions).

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1 Engagements Financiers

- A – Crédit- Bail
- Néant
- B – Autres Engagements
- Néant

5.2 Contributions volontaires

L'Association s'appuie pour mener ses actions sur des bénévoles. Ce bénévolat concerne des tâches administratives et également des fonctions d'encadrement sportif.

- VGA Saint-Maur, siège Omnisports -

- 69 -

Suivant cette méthode d'évaluation le montant de la valorisation comptable du bénévolat est de 533 280 € brut.

A ce chiffre il faut apporter les réserves nécessaires tenant notamment à la difficulté de connaître précisément, pour chaque section, le nombre d'heures passées par chaque bénévole pour aider la VGA. C'est pourquoi nous avons retenu des chiffres estimés raisonnables.

Valorisation de la mise à disposition des installations

La valorisation de cette contribution est estimée à 4 099 178,34 € par la commune pour cet exercice.



SERVICE
DES SPORTS

VGA SAINT MAUR

Récapitulatif saison 2020/2021	
VGA ANDO NICOLLET	11 891,26
VGA ANDO TANURA	40 425,00
VGA ATHLETISME	84 486,63
VGA BASKET	302 242,00
VGA BOXE	114 050,20
VGA DANSE RYTHMIQUE	219 768,13
VGA E.P.J.S.	129 105,00
VGA ESCRIME	107 655,00
VGA FOOTBALL MASCOLIN	129 735,00
VGA FOOTBALL FEMMIN	118 145,13
VGA GR	59 420,88
VGA GYMNASTIQUE	204 618,75
VGA HALTEROPHIE	184 670,88
VGA KARATE	78 387,50
VGA PENTATHLON MODERNE	35 069,10
VGA RUGBY	137 130,00
VGA SPORT HANDICAP	35 471,20
VGA SPORTS D'EAU	416 215,94
VGA TAI CHI CHUAN (BIEN-ÊTRE)	28 468,13
V.G.A. TENNIS	922,20
VGA ISMUS TENNIS DE TABLE	609 773,29
VGA ISTELLA SPORTS BADMINTON	337 285,26
VGA / STELLA SPORTS HANDBALL	374 748,80
VGA MULTISPORTS BIEN-ÊTRE (SPORTS EVASION	17 325,00
VGA VOLLEY	239 190,00
VGA YOGA	20 112,50
TOTAL VGA	4 099 178,34

VGA Saint-Maur
Tous les correspondants des fins adressés à
Monsieur le Maire de Saint-Maur - 103^{ème} Assemblée Générale - 18 février 2022
Cofinancé : 100% par la commune de Saint-Maur

J. BENOIST d'ETIVEAUD
Commissaire aux Comptes

Juliette BENOIST D'ETIVEAUD

Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris



LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR.

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les
conventions règlementées**

Exercice clos le 31 Août 2021

Assemblée générale du 18 Février 2022

**LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR.
Union des Sociétés Sportives de SAINT-MAUR**

V. G. A.
8, avenue du Nord
94100 SAINT-MAUR

Tel: 06 60 66 61 80

3, rue Mirabeau 94120 Fontenay-Sous-Bois
jbenoist@seinecomptabilite.fr

SIRENE: 388 574 899



Juliette BENOIST d'ETIVEAUD
3 rue Mirabeau
94120 FONTENAY SOUS BOIS

LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR

Union des Sociétés Sportives de SAINT-MAUR

V.G.A.

8, avenue du Nord

94100 SAINT-MAUR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Août 2021

Assemblée d'approbation des comptes clos le 31 Août 2021

A l'assemblée générale de l'association LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR.

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Saint Maur des Fossés,
Le 14 Février 2022
Le commissaire aux comptes



J. BENOIST D'ETIVEAUD



103^{ème}

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 18 FÉVRIER 2022
20 heures
En visioconférence (Zoom)

ORDRE DU JOUR

- Allocution du Président
- Rapport d'activité du Secrétaire Général
- Rapport financier du Trésorier Général
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos 2020/2021
- Vote du budget 2021/2022
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions Diverses *

5 membres sortants – 6 postes à pourvoir pour 3 ans

Dépôt des candidatures par écrit au siège de la VGA, 8 avenue du Nord – St Maur –
Ou par email à secretariat@vga-fr.org
avant le 11/02/22 à 16h00.

Pour être candidat, il faut :

- Être membre de l'Association depuis plus de 6 mois
- Avoir 18 ans au jour de l'élection
- Être à jour de cotisation

Pour pouvoir voter, il faut :

- Être membre de l'Association depuis plus de 6 mois
- Avoir 16 ans au jour de l'élection
- Être à jour de cotisation

Vote électronique ouvert à partir du 18/02/2022 – 20h30

En ligne via le lien envoyé par email uniquement

* Questions Diverses :

À envoyer par email à secretariat@vga-fr.org
pour approbation avant le 11/02/22 à 16h00.

